



CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES ET LE FONDAMENTALISME
UNE NOUVELLE LOI
ANNONCÉE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2818 | Jeudi 23 juin 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, LIGUE
DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE**

**L'ENTENTE,
L'ESPRIT
TOURNÉ**

VERS LE ZAMALEK



Page 17

HÉGÉMONIE DU POUVOIR EXÉCUTIF SUR LE LÉGISLATIF

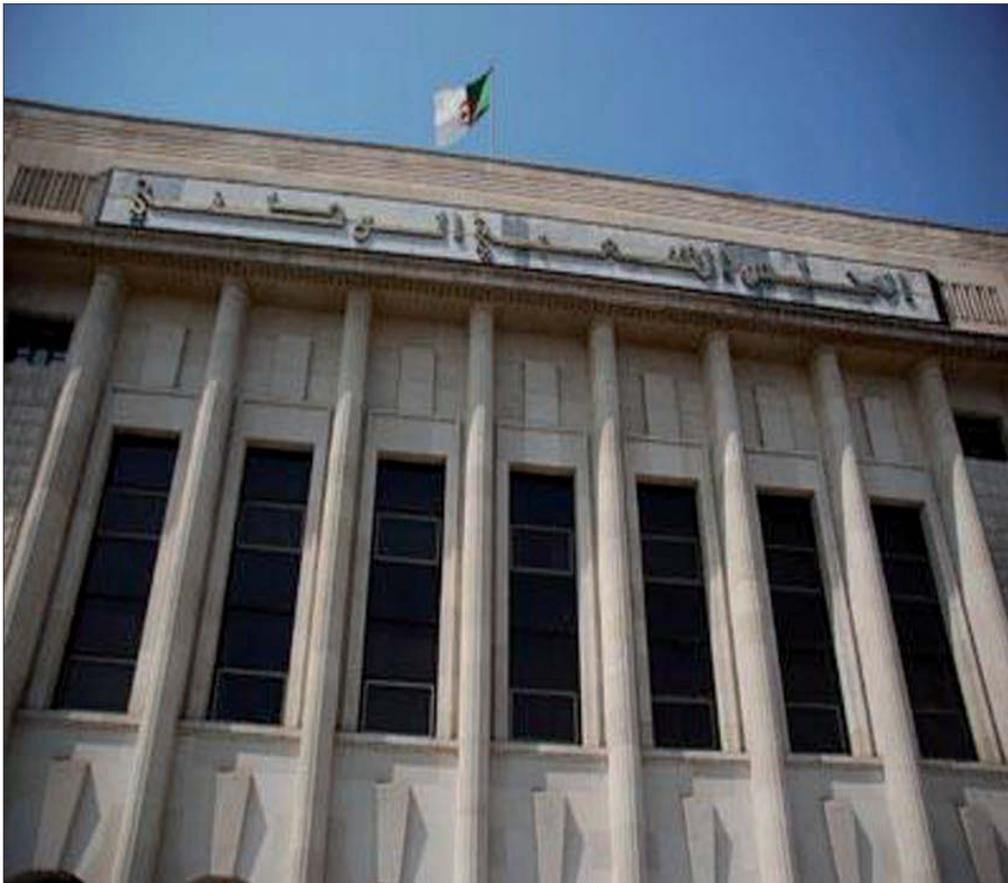
LES DÉPUTÉS SE RÉVOLTENT

Page 3

**BAC PARTIEL
PRÈS
DE 10 % DES
CANDIDATS
ABSENTS !**



Page 3



**ACCIDENTS
DE LA ROUTE
11 MORTS
EN UNE
JOURNÉE**

Page 24

**BILLET D'AVION
AIR ALGÉRIE
BIENTÔT LE
PAYEMENT
PAR CARTE
BANCAIRE**



Page 4

COMMERCE INFORMEL

**UNE
VÉRITABLE
GANGRÈNE**

Page 3

ARCHIVES NATIONALES

**DES DOCUMENTS HISTORIQUES
REMIS PAR L'AMBASSADEUR
DE FRANCE**

Page 3



23
décès enregistrés
dans 1.249 accidents
du 12 au 18 juin.

133
mosquées en cours
de réalisation dans la
wilaya de Biskra.

1.000
logements, toutes
formules, bientôt
attribués à Tipaza.

Les SMA ont distribué 20.000 colis alimentaires

Quelque 200 restaurants ont été ouverts et plus de 20.000 colis alimentaires distribués par les scouts musulmans algériens depuis le début du mois de Ramadhan, a annoncé le commandant général des SMA, Mohamed Bouallag.

Selon Mohamed Bouallag, "des restaurants ont été ouverts à proximité des voies express en vue de permettre aux usagers de la route de prendre un repas chaud au moment de l'iftar".

Ainsi, 80.000 repas chauds ont été distribués depuis le début du mois sacré ainsi que plus de 30.000 autres remis à des familles.

Dans le but de mener à bien cette opération, 2.000 scouts ont été mobilisés aux côtés d'autres jeunes invités à participer à cet élan de solidarité.

Par ailleurs, les SMA comptent distribuer 6.000 tenues pour des enfants à l'occasion de l'Aïd El-fitr de même que l'organisation de concours de psalmodie du Saint Coran qui seront sanctionnés par la remise de prix aux lauréats.

M. Bouallag a rappelé que certaines de "ces activités



de bienfaisance s'inscrivent dans le cadre de la contribution des SMA à l'action de solidarité propre à ce mois de piété".

"Label" spécifique de la Coquette : le bourek annabi



Si la cuisine demeure "une affaire de femmes" en règle générale, en ce mois sacré, il en va autrement

à Annaba où durant cette période le bourek constitue une quasi-spécialité masculine.

Accompagnant la traditionnelle chorba, ce met léger est essentiellement préparé avec du fromage, des olives et de la purée de pomme de terre.

Le tout est enroulé dans des feuilles de khatfa.

Les jeunes préparateurs de bourek annabi n'hésitent pas à ajouter d'autres ingrédients pour davantage de saveurs au grand régal des papilles de leurs clients. Viande hachée, poulet, escalope, crevette et thon sont proposés et les fins gourmets en choisissent un ingrédient ou deux, parfois un mélange de tout pour un cocktail de saveurs agréables.

Durant le Ramadhan, la présence du bourek sur la meïda du f'tour est pratiquement sacrosainte à Annaba et, dans beaucoup de maisons, les ménagères sont libérées de la charge de sa préparation par les hommes qui semblent prendre du plaisir à préparer eux-mêmes leur bourek du f'tour.

Réouverture du téléphérique Belcourt-El Madania

L'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), a annoncé la réouverture à Alger de la télécabine de Belcourt-El Madania pour hier mercredi après quelques mois de travaux de maintenance.

"La ligne sera à nouveau à disposition des usagers dès le mercredi 22 juin aux horaires habituels", a en effet assuré le directeur technique des téléphériques de la wilaya d'Alger, Boumediène Larbi.

En revanche, les lignes "Ruisseau-Palais de la Culture et Bologhine-Notre Dame d'Afrique" sont fermées au public pour une durée de cinq à six mois", a ajouté M. Boumediène.

"L'objectif majeur de ces opérations de maintenance est l'augmentation de la fiabilité des appareils, le confort des usagers et surtout offrir une prestation de qualité", explique la même source. Des travaux de "rafraîchissement et de maintenance" des téléphériques d'Alger avaient été lancés août 2015 pour garantir la sécurité des usagers et des employés, avait indiqué en septembre dernier le



directeur général de l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), Wissam El Moukahal.

La fessée à des employés de banque... non-performants

Une vidéo montrant des employés d'une banque chinoise recevant une fessée pour leurs mauvaises performances a connu une diffusion virale sur internet, provoquant l'indignation publique et la suspension des dirigeants, a rapporté mardi la presse.

L'enregistrement montre huit salariés - quatre hommes et quatre femmes - alignés sur scène et sommés de justifier à leur formateur pourquoi ils sont arrivés derniers à une compétition.

"Je n'ai pas réussi à me dépasser", "nous avons manqué de cohésion", répondent les employés visés.

"Préparez vos derrières !", hurle alors le bourreau, avant d'asséner plusieurs frappes avec ce qui semble être une épaisse pagaie en bois.

Une femme essayant de protéger son postérieur avec ses mains se voit ordonner de les enlever, avant de pousser des cris aigus une fois atteinte par les coups.

Pour d'autres participants, la punition s'est traduite par la tonte de leurs cheveux, ont assuré sous couvert d'anonymat des employés de la Changzhi Zhangze Rural Commercial Bank, cités par plusieurs médias chinois. Les autorités locales ont également ordonné au formateur, issu d'une entreprise de consultants de Shanghai, de faire des excuses publiques "pour son comportement inapproprié", a précisé le quotidien.

Un photomontage raté lui vaut un voyage en Chine

Il y a quelques mois une jeune Kényane répondant au nom de Sevelyn Kinya était raillée sur les réseaux sociaux pour avoir feint un voyage en Chine à l'aide de montages Photoshop dont la mauvaise qualité n'avait échappé qu'à très peu de monde. Heureusement pour Sevelyn Kinya Sam Gichuru, directeur d'entreprise, a décidé de venir en aide à la jeune femme. "J'ai découvert sur Internet ces photomontages qui étaient partout, et je me suis demandé qui était cette fille que je ne connaissais pas. [...] J'ai eu le sentiment que c'était une gentille personne qui était en train de se faire broyer par Internet. J'ai lancé un appel sur ma page Facebook et au bout de 24 heures, j'avais déjà récolté assez d'argent pour financer son voyage, environ 1.200 dollars venant d'une bonne dizaine de personnes", a déclaré Sam Gichuru, cité par France 24.

Résultat, la star malgré elle a pu réaliser son rêve pour de vrai. A moins que ses compétences sur Photoshop se soient nettement améliorées en trois mois. Une belle revanche, dans tous les cas.

D
I
X
I
T



Tayeb Zitouni

"Il est impossible de satisfaire à la demande des pieds noirs portant leur indemnisation financière pour les biens immobiliers qu'ils possédaient durant l'occupation française de l'Algérie.

C'est la France qui a occupé l'Algérie et pillé ses richesses et même les biens de ses citoyens."

HÉGÉMONIE DU POUVOIR EXÉCUTIF SUR LE LÉGISLATIF

Les députés se révoltent

Le projet de loi, comme indiqué par la majorité des élus de la nation, a consacré "la primauté du pouvoir exécutif".

PAR KAMAL HAMED

La loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres et le gouvernement, ne remporte vraiment pas l'adhésion des élus de l'APN.

Présenté hier par la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Ghania Idalia, ce projet de loi a suscité une volée de critiques. Les députés, toutes tendances politiques confondues, ont notamment reproché au texte en question d'avoir amplement favorisé le pouvoir exécutif au détriment du pouvoir législatif. En d'autres termes, ce projet de loi, comme indiqué par la majorité des élus de la nation, a consacré "la primauté du pouvoir exécutif". Sur ce plan, et comme s'ils s'étaient donné le mot, les députés étaient presque sur la même longueur d'ondes puisqu'ils ont mis en évidence la prépondérance qu'accorde ce projet de loi au gouvernement.

Même les députés de la majorité parlementaire, particulièrement ceux affiliés



La séparation des pouvoirs risque d'être écornée.

au FLN, n'ont pas dérogé à cette règle. "Ce projet de loi a amoindri le rôle de l'APN et a donné la préférence aux ministres et au gouvernement" dira, à ce propos, le député du FLN Hadj Ahmed. Une bonne partie de ses pairs du vieux parti ont abondé dans le même sens. Youcef Nasser a été encore plus tranchant.

"Il y a une hégémonie du pouvoir exécutif sur le législatif" dira ce député de l'ouest du pays. Et d'ajouter "il aurait fallu que ce projet de loi renforce le rôle du pouvoir

législatif". Un autre député, lui aussi du FLN, est revenu sur l'attitude des ministres qui "snobent les députés s'agissant des questions orales et écrites". Les chiffres révélés au début du mois du Ramadhan par des responsables de l'institution parlementaire sont, à cet effet, éloquents. Les ministres répondent peu aux questions orales et écrites qui leur sont posées par les députés. "Réglez-nous cette question Monsieur le Président" dira ce député à l'adresse de Mohamed Larbi

Ould Khelifa, président de l'APN.

Ce dernier a alors répondu à cet appel en indiquant avoir interpellé le Premier ministre sur cette question et que ce dernier a transmis de fermes instructions aux ministres.

Il faut dire que cette question a été réglée par le projet de loi examiné hier par la Chambre basse du Parlement. Les ministres sont désormais tenus de répondre dans un délai ne dépassant pas un mois. Naamane Laouar, affilié au groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie verte, n'a pas, lui aussi, manqué de mettre en avant le fait que le projet de loi favorise le gouvernement en lui accordant la primauté sur le Parlement.

"On a l'impression que le Parlement dépend du gouvernement" a-t-il martelé en ajoutant que "sur presque toutes les questions inhérentes au travail de l'APN, le gouvernement doit au préalable donner son accord". Ce député a aussi évoqué la question de l'absence de mécanismes dans le cas où le gouvernement ne présente pas sa déclaration de politique générale ou même lorsque les ministres ne répondent pas aux députés dans le délai imparti par cette loi. "Que devrions-nous faire dans ce cas précis ?" s'est-il interrogé.

Cette même interrogation a été aussi posée par d'autres députés.

K. H.

PROJET DE LA NOUVELLE LOI D'ORIENTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PME

Présenté au prochain Conseil des ministres

PAR INES AMROUDE

Le projet de la nouvelle loi d'orientation sur le développement des PME sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, a annoncé le directeur des PME au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelghani Mebarek. Ce nouveau texte "s'inscrit dans le cadre de la révision du dispositif de soutien aux entreprises et prévoit de nouveaux avantages liés à la création et au développement des PME et de start-up", a affirmé M. Mebarek lors d'une rencontre tenue mardi soir sur la participation algérienne à l'évènement mondial dédié à l'innovation et la technologie (Vivatechology Paris), prévu du 30 juin au 2 juillet en France.

Il prévoit, entre autres, la création "d'un fonds d'amorçage destiné à accompagner financièrement les jeunes entreprises dans leurs premiers pas", a indiqué ce responsable à des journalistes en marge de la réu-

nion. Ce fonds devrait notamment permettre de financer "les frais préables à la commercialisation du premier produit, service ou solution de l'entreprise comme la prise en charge des salaires, des frais de recherche et développement, des conseils juridiques ou des business plans", a-t-il expliqué.

Outre la loi d'orientation pour le développement des PME, ce dispositif de soutien aux entreprises sera également renforcé par d'autres textes de loi comme ceux de la normalisation et de la métrologies qui devraient être adoptés avant fin 2016.

"Il s'agit d'un arsenal juridique destiné à assurer l'accompagnement des entreprises", a indiqué M. Mebarek.

"La situation économique difficile que connaît aujourd'hui l'Algérie nous pousse à réfléchir davantage pour soutenir l'émergence, le développement et la pérennisation des start-up algériennes", a ajouté ce responsable. M. Mebarek a aussi fait valoir

que la mise en place d'un département ministériel dédié à l'économie numérique "s'inscrit dans le cadre de cette démarche". Evoquant, d'autre part, la participation algérienne à l'évènement Vivatechology Paris (Vivatech), le représentant du ministère de l'Industrie a mis l'accent sur la nécessité "d'institutionnaliser" cette participation pour les prochaines éditions de Vivatech qui constitue un carrefour mondial de l'innovation, de la technologie et de l'économie basée sur le savoir.

A noter que 10 start-up algériennes ont été sélectionnées pour prendre part à cette rencontre internationale annuelle qui verra la participation de plus de 5.000 start-up venues des cinq continents en plus de 400 intervenants de renommée mondiale et dont la plupart sont des patrons des grandes firmes internationales. Les jeunes promoteurs algériens présenteront à cette occasion leurs services et solutions en matière de télégestion des services publics, les paiements

électroniques par le biais d'objets connectés (smart phones, TV...), systèmes de protection anti-vol de véhicules, les plates-formes de statistiques économiques. L'objectif de cette participation porte, en premier lieu, sur la mise en réseau des start-up algériennes avec leur paires des autres pays, mais aussi essayer de trouver des investisseurs et des clients potentiels parmi les patrons des firmes présentes, ont expliqué ces jeunes porteurs de projets. Pour rappel, ces dix entreprises ont été sélectionnées par un comité de parrainage composé de représentants du ministère de l'Industrie et des Mines, du cluster numérique (ADC), du cabinet de consulting EY (ex-Ernst and Young), et de chefs d'entreprise sur le critère de leur potentiel en industrie numérique, a-t-on expliqué lors de la rencontre.

I. A.

BAC PARTIEL

Près de 10 % des candidats absents !

Le chiffre est effarant : 52.544 candidats sur 555.000 candidats se sont absents aux épreuves du baccalauréat partiel dont les examens s'achève aujourd'hui, a révélé, hier, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. "52.544 candidats, concernés par les examens partiels du baccalauréat, se sont absents aux épreuves du premier jour, le plus grand nombre a été enregistré parmi

les candidats libres avec 47.157 absents, sur un total de 145 763 inscrits. Parmi les 409.134 candidats scolarisés inscrits à ces examens, 5.387 ne se sont pas présentés aux épreuves dès le premier jour de cet examen partiel", a déclaré la ministre de l'Éducation nationale à l'agence officielle APS.

Mme Benghebrat n'a pas fourni d'explications sur ces absences, mais les fuites

massives lors des premières épreuves, la mobilisation des corps de sécurité et l'effet du Ramadhan semblent avoir eu raison de la volonté de certains candidats. Par ailleurs, elle a assuré qu'"aucun cas de fuite" de sujets n'a été enregistré par les équipes d'informations de son département et ceux de la DGSN et de la Gendarmerie nationale.

R. N.

EN VISITE DE TRAVAIL Sellal aujourd'hui dans la wilaya de Tiaret

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, le Premier ministre évaluera l'état d'exécution du programme de développement de cette wilaya et procédera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets à caractère socio-économique, notamment dans les secteurs mécanique et agricole, précise la même source. Le Premier ministre sera accompagné, lors de sa visite, d'une délégation ministérielle.

R. N.

BILLET D'AVION AIR ALGÉRIE

Bientôt le paiement par carte bancaire

Les voyageurs pourront bientôt payer leur billet d'avion Air Algérie grâce à leur carte bancaire algérienne. La compagnie nationale et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) ont signé, hier, une convention qui permettra aux clients de faire des achats en utilisant la carte interbancaire CIB.

PAR RIAD EL HADI

L'accord paraphé aujourd'hui par le PDG d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, et le PDG du CPA, Omar Boudieb, comporte une dotation des points de vente de la compagnie en terminaux de paiement électronique mobile. Le déploiement de cet outil qui fonctionne avec la technologie GPRS se fera d'abord « au niveau de la direction régionale d'Alger » qui comprend notamment les wilayas d'Alger, Bouira, Boumerdès, Blida et Tipaza, explique Zohir Houaoui, chef de division commerciale chez Air Algérie. Cette facilité de paiement sera ensuite étendue progressivement à l'ensemble du territoire national en partenariat avec le Crédit populaire d'Algérie qui fournira 110 terminaux à la compagnie aérienne nationale. Les premiers tests devraient durer un mois.

Rationalisation des effectifs



En attendant le paiement en ligne.

Ces nouvelles mesures entrent dans le cadre du "processus de modernisation d'Air Algérie", a expliqué Mohamed Abdou Bouderbala. "Les clients pourront acheter un billet sans faire la chaîne, ni même se déplacer", ajoute le P.-dg de la

compagnie nationale qui table sur une meilleure qualité de services et une facilitation de la relation clientèle. Le nombre des agences sera réduit, en commençant par celles qui "ne seront plus rentables". "Nous sommes en train d'évaluer la perti-

TIC, AGRICULTURE, INDUSTRIE ET TOURISME

nence et l'efficacité de certaines agences", a indiqué le responsable qui précise néanmoins qu'il existera toujours "une agence par chef-lieu de wilaya", afin d'assurer la représentation de la compagnie. Les salariés évoluant dans les établissements concernés seront "redéployés vers d'autres structures et activités plus rentables", a ajouté M. Bouderbala. "Avec l'optimisation des moyens de paiement, moins de personnes seront nécessaires en caisse et pour gérer la trésorerie, cela se fera en ligne et représentera moins de risques", précise de son côté le P.-dg du CPA.

Vers l'achat en ligne

Selon Omar Boudieb, la signature de cette convention est un premier pas avant le développement du paiement en ligne, dont la mise en place est tributaire de l'agrément de la Banque d'Algérie. "Le système existe et a été testé, nous attendons juste l'accord de la Banque d'Algérie" a déclaré le responsable de la CPA.

R. E.

Des secteurs prioritaires

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'adaptation de la formation aux besoins de l'économie nationale est le thème développé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, hier,

ARCHIVES NATIONALES

Des documents historiques remis par l'ambassadeur de France

L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié, a remis au directeur des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, 22 volumes de copies de documents diplomatiques français couvrant la période de 1954 à 1962, a indiqué un communiqué de l'ambassade de France à Alger parvenu à notre rédaction. Ces doubles mettent en perspective des événements qui se sont déroulés pendant la guerre de Libération nationale et se rapportent aux développements de la politique étrangère de la France à cette époque, précise le communiqué. "Cette remise s'inscrit dans le cadre du dialogue apaisé et confiant engagé avec l'Algérie sur la question des archives, dialogue initié à la suite de la visite d'Etat du président François Hollande en Algérie en décembre 2012", note le communiqué, ajoutant qu'un groupe de travail bilatéral a été mis en place et s'est déjà réuni à six reprises sous la coprésidence des deux directeurs nationaux des Archives en France et en Algérie. Une prochaine session de travail est prévue du 19 au 21 juillet en Algérie.

durant l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio nationale.

Mohamed Mebarki déclare que son ministère entretient des liens permanents avec les entreprises pour définir avec elles les formations spécifiques à développer afin de répondre au plus près à leurs besoins en personnels qualifiés.

Parmi les filières pour lesquelles le secteur de la formation professionnelle offre ses services, le ministre cite celles de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, des domaines prioritaires retenus par le gouvernement au titre de sa nouvelle politique économique.

L'intervenant indique que quelque 240.000 diplômés, toutes spécialités confondues, sortent, annuellement, des centres de forma-

tion, ajoutant que plus de 75.000 stagiaires suivent, actuellement des stages pour être versés dans le secteur du bâtiment et 25.000 autres dans celui des travaux publics.

Il relève, cependant, que ce n'est pas tous les élèves formés dans les centres qui acceptent finalement à s'intégrer dans ces domaines d'activité, dont celui de l'agriculture, en particulier, en raison, explique-t-il, des conditions de travail pénibles qu'ils proposent.

Sur les 700.000 élèves qui se sont inscrits dans les divers centres de formation au début de l'année 2016, seuls 4% parmi eux, indique le ministre, ont choisi la filière agriculture.

Faisant mention de la création récente de

RHYTHME D'INFLATION

Légère augmentation en mai

Le rythme d'inflation annuel a légèrement augmenté en mai 2016 pour s'établir à 4,9 % contre 4,8 % en avril dernier et à 4,7 % un mois auparavant a annoncé hier l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel de mai 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période juin 2015-mai 2016 par rapport à juin 2014-mai 2015. Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la variation en mai 2016 par rapport à mai 2015, elle a enregistré une hausse de près de 7 %. S'agissant de l'évolution mensuelle, l'indice brut des prix à la consommation en mai 2016 a augmenté de 0,7 % par rapport à avril 2016 (contre 1 % en avril et

1,9 % en mars 2016).

Cette évolution mensuelle résulte de la croissance de 0,4 % des prix des produits alimentaires avec une augmentation de près de 1 % pour les produits agroalimentaires et une baisse de 0,3 % pour les produits agricoles frais. Pour les prix des produits agricoles frais, leur baisse s'explique en particulier par une chute des prix des légumes frais de 19,2 % en mai par rapport à avril.

En revanche, des augmentations plus au moins importantes ont caractérisé les autres produits frais : +16,7 % pour les fruits, +12,6 % pour les viandes de poulet et +7,7 % pour la pomme de terre.

De leur côté, les prix du poisson frais ont augmenté de 4,1 % en mai dernier par rap-

port à avril, les oeufs de 2,7 % et les viandes de mouton de 1,3 % contre 1 % pour les viandes de bœuf. Concernant les produits agroalimentaires, la plupart des prix sont restés quasi stables, excepté ceux des boissons non alcoolisées qui ont grimpé de 8,5 %. Par ailleurs, les prix des biens manufacturés ont affiché une hausse de 1,3 % en mai dernier par rapport à un mois plus tôt, tandis que ceux des services ont augmenté de 0,3 %. En 2015, le taux d'inflation s'était établi à 4,8 % contre des prévisions de 3 % par la loi de finances initiale 2015 et de 4 % par la loi de finances complémentaire 2015. Pour l'année 2016, la loi de finances prévoit une inflation de 4 %.

C. A.

R. N.

CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES ET LE FONDAMENTALISME

Une nouvelle loi annoncée

Des sectes liées à des officines étrangères et le wahabisme qui tend à se proliférer, voilà deux maux qu'affronte la société algérienne. Le ministre a décidé de faire le ménage avec une nouvelle loi.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Depuis quelques années, des sectes religieuses fondamentalistes travaillent en secret en Algérie. Le wahabisme, le salafisme et le chiisme sectaire sont les faces d'une guerre annoncée pour saper l'unité nationale avec comme projet la déstabilisation de l'État. Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, fait face à cette adversité en déclarant à un média qu'il y a "l'existence d'un travail de fond mené par des sectes étrangères liées à des officines étrangères pour un sabotage interne". Faisant le commentaire sur le dernier événement sur l'arrestation de membres de l'Ahmadia, le ministre indique que

"lorsque nous évoquons le chiisme, il s'agit de prosélytisme et concernant la secte Ahmadite, il s'agit de sectarisme. Le Ahmadisme est déjà présent en Algérie depuis les années 70.

Seulement aujourd'hui, il a de plus en plus d'adhérents, il est aussi davantage organisé. Nous avons constaté que cette tendance a une interdépendance étrangère". En outre le ministre reconnaît également l'existence d'une guerre livrée entre wahabites et chiïtes en Algérie.

La crainte est de voir les Algériens otages de cette guerre qui risque de saper les fondements de la société et l'unité du pays. "Nous ne sommes ni wahabites pour mériter une invasion chiïte qui interrompt et exige repentance ni chiïtes pour mériter cette invasion wahabite qui demande également repentance" précise Mohamed Aïssa.

Ce dernier a d'ailleurs signifié récemment qu'il existe un projet de loi en cours de finalisation pour mettre terme aux dérives sectaires et les abus du salafisme religieux, qui sont considérés comme des "corps étrangers" à l'Islam de référence en Algérie.

Ces mouvements sont d'ailleurs financés

à coups de millions de dollars sous la coupe d'associations religieuses qui activent des prêches virulents. Ils utilisent actuellement la Toile et les réseaux sociaux pour bien s'implanter.

Les desseins sombres du djihadisme

L'Algérie, qui fait face aux derniers retranchements des groupes terroristes, mène également un combat contre les tenants de la pensée djihadiste qui tente d'embrigader les jeunes crédules.

L'assainissement en cours porte sur la surveillance de ces groupes et leurs tentatives d'embrigader les mosquées.

Mais c'est peine perdue puisque le département de Mohammed Aïssa a fait en sorte d'interdire tout prêché d'un imam s'il n'est pas agréé par les hautes instances de l'État. Tout comme il y avait dernièrement l'interdiction formelle de la rokya dans les mosquées. Un aspect d'un rite "suspect" pratiqué sans connaissances religieuses approfondies ni référence au Livre Saint.

Dans ce sillage, les autorités ont multiplié le contrôle dans des mosquées où il y a eu révélation de pseudo-imams acquis aux

thèses salafistes et takfiristes.

Ces derniers ont été sommés de ne pas utiliser les mosquées comme paravent pour des prêches incendiaires.

Et c'est dans ce contexte que les associations religieuses nationales se sont démarquées de ces groupes qui portent atteinte à l'Islam paisible des algériens.

En outre, la décision de mettre hors d'état de nuire ces groupes a été suivie d'un travail de sensibilisation à travers des séminaires dans des zaoûias suivis de colloques dont les thématiques portent sur l'Islam spirituel en Algérie qui prêche tolérance et ouverture au monde extérieur. Ces actions vont continuer au cours de cette année pour mettre à l'abri la société algérienne des mouvances religieuses extrémistes dont le but recherché est d'asseoir leur hégémonie en utilisant une lecture littérale biaisée du Saint Coran.

Il faut rappeler que Mohamed Aïssa a appelé toujours dans ses tournées dans différentes wilayas que l'Algérie tient au respect fondamental de l'Islam des ancêtres en référence au rite malékite et à une spiritualité apaisante qui convient beaucoup au tempérament algérien.

F. A.

COMMERCE INFORMEL

Une véritable gangrène

PAR IDIR AMMOUR

Une fois le mois de Ramadhan, est là, le temps est à certains métiers aussi bien spécifiques que saisonniers : Chaque année, nombreux sont ceux qui saisissent cette période de grandes consommations pour s'adonner à des métiers saisonniers, afin d'améliorer leurs revenus. Si la vie est chère durant toute l'année, elle devient exorbitante en ces temps de vaches maigres.

Ce sont souvent des petits commerces informels qui fleurissent en particulier dans les quartiers populaires et endroits stratégiques.

Ces commerçants occasionnels proposent aux clients toutes sortes de produits : gâteaux, galettes et toutes sortes de pains (industriels et traditionnels) diverses sortes de brioches, ou encore des fruits.

Par ailleurs, des jeunes profitent du mois sacré pour préparer et vendre plusieurs variétés de jus.

Les jus connaissent pendant le Ramadhan un réel engouement étant donné leurs vertus alimentaires, surtout en cette période caniculaire. Dans certains locaux loués pour l'occasion, des femmes et des hommes préparent les feuilles de diouls, pour préparer les boureks ou encore, les incontournables gâteaux du Ramadhan : zlabia, kalb elouz et ktayef...

Outre les mets qui garnissent la table du f'tour, le citoyen connaît aussi une frénésie d'achat de vêtements pour se préparer pour l'Aïd el-fitr. Contrairement à l'Aïd el-adha, l'Aïd el-fitr qui clôture le mois de Ramadhan est beaucoup plus festif parce que les enfants y jouent un grand rôle.

Certains disent même que c'est l'Aïd des enfants. Effectivement, à partir de la deuxième moitié du mois de Ramadhan, les discussions sur les vêtements de l'Aïd commencent à faire de la concurrence à celles dédiées à la cuisine et à la gastronomie, qui monopolise le mois saint.

Et pendant la deuxième quinzaine, effectivement, les commerçants saisonniers occupent toutes les artères, les places stratégiques et les boutiques ouvrent leurs portes après la rupture du jeûne.

Commence alors la course des parents pour trouver la chaussure, robe ou la chemise qui allie qualité, moindre coût et qui surtout plaît aux enfants.

Ces habits, qui s'écoulent comme des petits pains, illustrent les coutumes et traditions ancestrales très ancrées dans la société.

De même, le Ramadhan constitue un moment propice pour la vente de livres religieux. Avant le mois sacré, des milliers de familles travaillent pour se préparer à cette période spéciale.

Ce sont généralement des familles nécessiteuses qui mobilisent tous leurs membres pour réussir ce petit business.

Les jeunes profitent aussi de ce mois. Ils saisissent ainsi cette aubaine pour financer leurs études et passer des vacances avec des amis.

Les revenus de ces commerçants saisonniers sont souvent importants, surtout que les consommateurs n'aiment pas se priver et vont jusqu'à s'endetter pour pouvoir satisfaire leurs envies et garnir leurs tables du f'tour.

I. A.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Une réunion déterminante pour l'Algérie

PAR RACIM NIDAL

La prochaine réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) sera "déterminante" pour l'Algérie dans le processus de restitution total de son quota de thon rouge, a indiqué à l'APS un responsable au ministère de l'Agriculture.

La réunion annuelle de la Cicta, prévue en novembre prochain au Portugal, "sera très importante et déterminante pour l'accélération du processus de règlement du préjudice causé à l'Algérie en 2010 lorsqu'elle s'est vue amputée de 80 % de son quota historique de thon rouge" qui était de 680 tonnes,

explique Kamel Neghli, chef de cabinet et chargé de la pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Lors de sa dernière session tenue à Malte, cette organisation avait reconnu, selon lui, la nécessité de régler le plus rapidement possible cette situation et a donc mis en place un programme de travail ad hoc. Ce qui prédit que la réunion prochaine sera "une étape importante" dans le processus du rétablissement total de la quote-part algérienne. Cette évolution positive, poursuit-il, fait "suite à la position de la délégation algérienne qui s'était montrée ferme lors de la dernière réunion de la Cicta en 2015 : le moment est venu pour l'Algérie d'agir non

en prenant ce qui ne lui appartient pas, mais en reprenant son dû de facto", avait noté la délégation.

C'est dans ce sillage que la Cicta a provoqué la tenue de deux inter-sessions, à Madrid et au Japon, pour étudier spécialement le cas de l'Algérie.

Pour rappel, en profitant de l'absence de la délégation algérienne à la 17ème réunion annuelle de la Cicta en 2010, cette organisation avait réduit le quota de l'Algérie pour le porter à 1 % du Total admissible des captures (TAC) contre 5 % auparavant.

Les 418 tonnes retirées avaient été partagées entre quatre pays: Libye, Turquie, Egypte et Syrie.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Deuxième édition, 22 octobre 2016

*« La femme algérienne,
acteur majeur du développement économique et social »*

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours : « La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nécessité d'adapter les centres d'excellence aux besoins de l'économie nationale

Les centres d'excellence de la formation professionnelle en cours de création à travers sept wilayas devront être adaptés aux besoins de l'économie nationale, notamment à l'agriculture qui constitue une alternative d'avenir pour le pays.



C'est ce qu'a souligné le ministre du secteur à Bouira. Décidés en janvier 2016 par les ministères de l'Agriculture et de la Formation professionnelle dans le cadre d'une convention conjointe, ces centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire seront des "établissements de référence offrant des formations adaptées aux exigences des jeunes et aux besoins de l'environnement économique selon des standards internationaux", a expliqué Mohamed Mebarki qui visitait l'Institut national de la formation professionnelle (INSFP) de Lakhdaria, spécialisé dans les métiers de l'agriculture.

Cet institut sera transformé en un centre d'excellence en agriculture à partir de septembre prochain pour former dans les filières lait, apiculture, céréaliculture, maraîchage, arboriculture, élevage et oléiculture, a indiqué le ministre, qui s'est dit "satisfait" des progrès réalisés

par les responsables du secteur dans la création rapide de ce centre d'excellence destiné à booster le secteur agricole dans la wilaya de Bouira. D'ailleurs, une convention a été signée entre la Chambre de l'agriculture de Bouira et l'actuel INSFP. "Ces futurs centres d'excellence devront aussi être créés en partenariat direct avec le ministère de l'agriculture, avec les entrepreneurs et les agriculteurs", a-t-il insisté au cours de sa visite à Lakhdaria.

La création de ce centre s'inscrit dans une démarche ayant pour objectif de faire de lui une "référence de formation" offrant une attraction aux

jeunes, ainsi que pour favoriser l'émergence de porteurs de projets de créations d'entreprises et de moderniser les formations à travers l'utilisation de technologies nouvelles. Elle vise aussi à donner la possibilité aux agriculteurs de la région de bénéficier de perfectionnements et de formations, a encore souligné Mebarki lors de sa visite au cours de laquelle il a remis des attestations de formation au profit d'une dizaine de stagiaire à l'INSFP de Lakhdaria.

D'autres "centres d'excellence sont en cours de création à Mascara, Oran, Khenchela, Biskra, Aïn-Defla et El-Oued", a précisé le même responsable,

mettant l'accent sur "l'importance des spécificités de chaque région en matière de production agricole".

Mebarki a tenu à préciser que "la création de ces centres d'excellence s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique économique du pays visant à diversifier l'économie nationale et à développer l'agriculture, l'industrie et le tourisme comme alternatives aux hydrocarbures dont les prix enregistrent leur plus bas niveau depuis des mois". Le ministre a clôturé sa visite à Bouira en se rendant à l'entreprise nationale des peintures (Enap) de Lakhdaria.

R. E.

ÉCONOMIE BRITANNIQUE ET BREXIT

Des pertes entre 1,5 % et 5,5 % à l'horizon 2019

Une victoire du "non" au référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne pourrait se traduire sur le plan économique par une perte de richesse comprise entre 1,5 % et 5,5 % à l'horizon 2019, par rapport au scénario d'un statu quo, estime le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport publié samedi. Le FMI a déjà prévenu des risques d'un Brexit pour le Royaume-Uni et l'économie mondiale mais il détaille désormais les con-

séquences d'une victoire du "Leave" sur la cinquième économie mondiale. Si la Grande-Bretagne parvient à établir une relation comme celle de la Norvège avec l'Union européenne, sa production économique pourrait, à l'horizon 2019, être inférieure de 1,5 % à ce qu'elle aurait été si le pays était resté membre de l'UE, selon le scénario d'impact "limité" du Brexit. La Norvège ne fait pas partie de l'UE mais a accès au marché commun en échange de

contributions financières au bloc des Vingt-Huit et d'une acceptation de son principe de liberté de mouvement ainsi que d'autres règles. Dans le scénario d'impact "défavorable", où les négociations entre Londres et Bruxelles achopperaient et conduiraient les deux blocs à commercer en vertu des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la richesse économique britannique serait de 5,5% moindre qu'en cas de maintien. "A court terme, l'incertitude créée par (...)

un processus de sortie compliquée et inédit pourrait être dommageable pour l'investissement, la consommation et l'emploi", dit le FMI dans son rapport. Le Fonds est l'une des nombreuses organisations internationales à avoir évoqué les risques d'une sortie de l'Union européenne, la Banque d'Angleterre a elle-même prévenu de la possibilité d'une récession. Ceux qui font campagne pour le "Leave" ont réagi à la publication du rapport, le qual-

ifiant de "partial" et soulignant que ses prévisions ont pu être faussées par le passé. "Le FMI sous-estime la valeur de nouveaux accords commerciaux pour l'économie britannique", ont dit ses responsables. La campagne électorale en vue du référendum a été suspendue au moins jusqu'à dimanche après la mort de la députée travailliste Jo Cox, tuée par balle et de plusieurs coups de couteau dans le nord de l'Angleterre.

R. E.

CRISE EN GRÈCE

Stopper la fuite des capitaux

La Grèce pourrait lever d'ici à la fin de l'année tout ou partie de son contrôle des capitaux imposé il y a un an au plus fort de la crise autour de sa dette, a déclaré la présidente de l'Association des banques grecques. Ces restrictions limitant à 420 euros les retraits hebdomadaires des Grecs visaient à stopper la fuite des capitaux hors des frontières et à éviter ainsi la faillite des banques alors que le pays menait avec ses créanciers internationaux de rudes négociations qui ont finalement débouché sur un accord mi-juillet. Pus de 50 milliards d'euros sont sortis des ban-

ques grecques entre novembre 2014 et juillet 2015 dans la crainte d'une sortie du pays de la zone euro, les contraignant à demander de coûteux financements d'urgence à la Banque de Grèce et à la Banque centrale européenne. "Personnellement, je pense que l'essentiel, si ce n'est la totalité, des restrictions pourront être levées cet automne et vers la fin de l'année", a déclaré à la télévision publique Louka Katseli, par ailleurs présidente de la Banque nationale de Grèce, deuxième banque du pays. L'une des conditions pour la levée des capitaux a déjà été atteinte

avec la "revue" conclue ce mois-ci du programme de réformes grec par les créanciers internationaux. La prochaine étape sera la décision de la Banque centrale européenne de rétablir l'accès des banques grecques à ses opérations classiques de refinancement, ce qui leur permettra de se passer progressivement des financements d'urgence qui restent pour l'instant leur principale source de liquidités. Bien que la dette de la Grèce soit notée en catégorie spéculative par les agences de crédit, la BCE devrait, à l'issue du Conseil des gouverneurs du 22 juin,

exonérer ses banques de la règle qui ne lui permet de n'accepter en garantie que des titres souverains notés en catégorie investissement. Louka Katseli a reconnu que les deux dernières conditions pour la levée des capitaux - une gestion efficace des créances douteuses et un retour des dépôts dans les banques grecques - ne seraient pas faciles à atteindre. "Le retour des dépôts sera le plus difficile, donc le plus lent à réaliser, car les gens restent méfiants", a-t-elle déclaré.

R. E.

BISKRA

Réalisation de 133 mosquées et 7 écoles coraniques

Pas moins de 133 mosquées et sept écoles coraniques sont en cours de réalisation dans la wilaya de Biskra, a indiqué le directeur local des Affaires religieuses et des wakfs, Noureddine Amira. Les chantiers des nouvelles infrastructures, implantées dans plusieurs communes de la wilaya, avancent à "des taux divers" oscillant entre 80 et 90%, a souligné le même responsable, mettant l'accent sur l'impact qu'auront ces projets dans le renforcement des capacités d'accueil des fidèles, estimées actuellement à 250.000. La wilaya de Biskra dispose de 340 mosquées, dont 10 ouvertes depuis moins d'un an, en plus de 29 zaouïas et 49 classes d'enseignement du Coran affiliées aux mosquées totalisant 1.810 élèves, a rappelé la même source. Le complexe culturel islamique, d'une capacité d'accueil de 5.000 fidèles, l'Institut national de formation spécialisée des corps affiliés à la direction des affaires religieuses et wakfs, d'une capacité de 250 places pédagogiques dans la ville de Sidi Okba, et le Centre culturel islamique dans le chef lieu de wilaya, figurent parmi les acquis "phares" de Biskra. Les infrastructures religieuses de cette wilaya contribuent "positivement et activement" à l'augmentation de l'éveil religieux et la propagation de la culture islamique en plus de la protection de l'identité nationale, a considéré le même responsable, précisant que ces infrastructures sont encadrées par 187 imams et 165 assistants religieux en ce qui concerne les mosquées et 81 enseignants dans les zaouïas.

MEDEA

Opération de distribution du couffin de Ramadhan

L'opération de distribution du couffin de Ramadhan 2016, destinée aux familles nécessiteuses de l'ensemble des wilayas, a été lancée officiellement, fin mai à partir de Médéa, par le président directeur général de l'entreprise Sonatrach, Amine Maâzouzi. "L'entreprise Sonatrach a affecté, à cette opération nationale de solidarité, 42.300 couffins du Ramadhan d'une valeur globale de 250 millions de da, à distribuer à travers toute les wilayas", a indiqué dans une déclaration à la presse M. Maâzouzi, signalant la destination d'un milliard d'unités de ce total à un nombre d'associations caritatives nationales. De nombreux camions ont été mobilisés en vue d'assurer l'acheminement du quota à chaque wilaya, a-t-il ajouté, signalant la poursuite de l'opération jusqu'à la première semaine du mois sacré. M. Maâzouzi a réaffirmé, à l'occasion, la détermination de son entreprise à perpétuer cette tradition lancée en 1999, en solidarité avec les familles à revenus modestes notamment. L'opportunité a donné lieu au coup d'envoi d'une première caravane de quatre camions chargés de 2.400 couffins, contenant chacun 35 kg de denrées alimentaires de base d'une valeur de 6000 da, en direction de la wilaya de Tamanrasset.

APS

ORAN, PROJET DE MISE EN PLACE DE FERMES AQUACOLES

Début de production en 2017

Six fermes aquacoles entreront en production en 2017 dans la wilaya d'Oran, a annoncé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Mohamed Bengrina et ce, en marge d'une conférence régionale sur "l'investissement en aquaculture : perspectives et défis", indiquant, à l'APS, que ces projets d'investissement permettront de créer un équilibre entre la pêche et l'aquaculture.

PAR BOUZIANE MEHDI

Trois fermes aquacoles en cages flottantes à Kristel (est d'Oran) d'une capacité globale de 2.000 tonnes de loup de mer et de daurade ont, dans ce cadre, été approuvées par le comité de wilaya de développement de l'investissement, a indiqué le même responsable à l'APS, soulignant que ces projets qui généreront 50 emplois, s'ajoutent à trois autres fermes d'élevage de loup de mer et de daurade et de conchyliculture et que ce secteur aquacole est en "nette progression" à Oran depuis 2014. Mendli Mohamed, président de la Chambre de la pêche et d'aquaculture, a



affirmé, pour sa part, que la wilaya d'Oran dispose de tous les moyens d'accompagnement des investisseurs pour développer la filière aquacole, qui est complémentaire à la pêche, tout en rappelant les facilités de création de micro-entreprises dans ce domaine, accordées par l'Etat à travers les dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes. Tenue à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA), cette conférence a permis d'exposer des expériences réussies en aquaculture en eau douce dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en cages flottantes à Ain-Témouchent et Oran, en plus de la présentation de com-

munications traitant de l'investissement en aquaculture et, notamment, de l'élevage du tilapia, a fait savoir que cette rencontre a vu la présence d'acteurs et de professionnels du domaine de la pêche et de l'aquaculture, d'universitaires et de représentants d'associations et de la direction et la Chambre de la pêche et d'aquaculture.

Selon les organisateurs, cette conférence entre dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à développer l'aquaculture.

B. M.

M'SILA

Simulation d'une manœuvre de maintien de l'ordre public

Une manœuvre simulant une opération de maintien de l'ordre public a été organisée la semaine dernière à l'unité 26 de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale à M'sila.

Supervisée par de hauts officiers du commandement supérieur et régional de la Gendarmerie en présence du wali de M'sila, la manœuvre porte sur la maîtrise d'une tentative de suicide par le feu d'une personne dont le nom n'a pas figuré parmi les bénéficiaires d'une opération de relogement dans des appartements neufs de familles d'une cité bidonville.

Parallèlement à cet incident, des citoyens insatisfaits de l'opération de distribution

bloquent une voie publique donnant lieu à des émeutes violentes qui amènent les unités d'intervention à intervenir pour disperser les manifestants sans faire usage de bombes lacrymogènes par souci de préservation des vies habitants et des manifestants, a indiqué le lieutenant-colonel Fouad Karim, commandant du département régional des unités d'intervention de Blida.

Selon la même source, la troisième phase de l'exercice a porté sur la dispersion de manifestants en vue d'éviter des accrochages entre les nouveaux citoyens relogés et des habitants de la même zone urbaine sans faire aucune victime parmi

les manifestants.

La manœuvre a été menée par les unités d'intervention du commandement régional de la Gendarmerie de Blida appuyées par l'escadron d'hélicoptères de la gendarmerie à M'sila "avec succès et une parfaite maîtrise", selon les officiers qui l'ont encadrée.

Pour le lieutenant-colonel Fouad Karim, la manœuvre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle et la formation continue en matière de protection des biens et des personnes. Des brigades cynophiles, la brigade de la sécurité routière et la police technique y ont pris également part.

BECHAR, DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Début prochain des travaux du chantier de la cimenterie

Les travaux de réalisation du projet de la cimenterie de Ben-Zireg (40 km au nord de Bechar), seront lancés avant la fin du premier semestre 2016, a annoncé le directeur local du secteur de l'industrie et des mines (DIM) de la wilaya.

"Une entreprise chinoise a été choisie pour la concrétisation de cet important projet industriel, après un appel d'offres national et international lancé auparavant par le secteur", a précisé, à l'APS, M. Mebarek Bouazza.

"Trois entreprises étrangères avaient postulé pour l'obtention du marché de réalisation de cette cimenterie qui relève de la Société Saoura ciment (SSC), filiale de

Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GICA)", a-t-il ajouté.

Ce projet, dont l'estimation globale n'a pas été communiquée, sera localisé sur une superficie de 60 hectares, et aura une capacité de production annuelle d'un million de tonnes de ciment, selon la même source.

Sa concrétisation et sa mise en service en 2019 permettra la création de 500 à 600 emplois directs et autant d'emplois indirects, selon les prévisions du Gica.

La production de cette cimenterie permettra la satisfaction de la demande locale et celle des autres wilayas du sud-ouest du pays, notamment Adrar et Tindouf, et sera

d'un apport "très important" aux efforts de développement et réalisation des différents projets et programmes de développement des secteurs de l'habitat et des Travaux publics dans la région du sud-ouest, a expliqué M. Bouazza.

L'existence de gisements de calcaire et de schiste dans la région de Ben-Zireg, en plus de la proximité du projet de la RN-6 reliant Béchar aux wilayas du nord-ouest et sud-ouest du pays, ainsi que de la voie ferrée Béchar-Oran via Sidi Bel-Abbès, constituent des atouts très importants pour cette cimenterie et à la distribution de sa production, selon le Gica.

APS

BATNA, COMMUNE DE KIMEL

Isolement du village de Darmoune

Le village de Darmoune, dans la wilaya de Batna, qui dépend administrativement de la commune de Kimel, n'est accessible qu'à travers la traversée de sept communes de la wilaya de Biskra.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour gagner le chef-lieu de la commune mère, les habitants de ce petit village doivent passer par les communes de Zeribet El Oued, M'ziraâ, Aïn Naga, Sidi Okba, Biskra, Loutaya et El-Kantra, situées toutes dans la wilaya de Biskra, avant de pénétrer sur le territoire de la wilaya de Batna.

Conduites par le chef de l'exécutif local, les autorités de wilaya ont mis environ quatre heures pour faire un périple de 230 km afin d'atteindre le petit hameau.

Rassemblés en grand nombre autour du wali, les habitants ont insisté sur l'ouverture d'une route de 45 km même si le village souffre de bien d'autres insuffisances, qui est à la fois une priorité et un rêve tant caressé par des générations d'habitants de cette agglomération, soutient Saïd Bouzergoune, 86 ans, moudjahid invalide de la guerre de Libération nationale.

Cette localité, qui était zone interdite pour l'occupant français durant la guerre de Libération, tente d'émerger 54 ans après l'Indépendance.



"Ne relevant point de l'impossible, cette route évitera un trajet de 300 km aux habitants désireux rejoindre le chef-lieu de la commune dont ils dépendent administrativement", ajoute ce moudjahid.

Selon l'APS, situé à l'extrémité méridionale de la wilaya de Batna, cette localité fut transformée, quelques jours après le déclenchement de la guerre de Libération, en un camp, le premier du genre, de concentration pour femmes qui finirent une à une par fuir et rejoindre les maquis vers la dense forêt de la région et y demeurer jusqu'à l'indépendance, se rappellent les moudjahidine Lakhdar Loucif et Mohamed Benamor Biouche.

Actuellement, les lopins de terres agricoles exploités par les habitants pour la culture de palmiers-dattiers et le tabac sont irrigués par oued Darmoune, localement appelé oued Guechtane.

Retraité et agricole, Gheskil Abdallah (69 ans) affirme que Darmoune renferme une

source thermale, Chabora, que Mahmoud Athamna, médecin de la révolution qui dirigeait le grand hôpital militaire de Kimel, utilisait pour soigner des moudjahidine malades, et que les pierres de la région renferment de l'or, comme le soutiennent les "vieux" de la région.

Les services de la wilaya de Batna affirment qu'une étude approfondie du projet d'une route entre Darmoune et Kimel sera lancée cette année, indique l'APS, soulignant que le village a bénéficié d'une annexe d'état civil, d'une école, de locaux, de l'eau potable et de logements ruraux.

Pour les représentants des 1.500 habitants des cinq dechras de Labaâl, Taghlissia, Oum Dhemkha, Errakba et Darmoune formant le grand Darmoune, le développement global et durable de la localité demeurera tributaire d'une route qui rompra définitivement son isolement.

B. M.

KHENCHELA

Octroi de 654 ovins à Tamza et El-Hamma

Quelque 654 ovins ont été distribués courant de cette semaine au profit de 109 agriculteurs de la localité de Tamza et d'El-Hamma (Khenchela) dans le cadre du programme de soutien aux éleveurs et petits exploitants agricoles, a indiqué mercredi le chargé de la communication auprès de la conservation des forêts de la wilaya, Bachir Bahri.

Ce programme, lancé à Khenchela depuis 2013, s'inscrit dans le cadre des projets de proximité initiés par la tutelle visant le développement rural intégré, a précisé le même responsable.

Au moins 399 agriculteurs sur les 441

concernés par ce programme, répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, ont bénéficié du programme de soutien aux éleveurs et petits exploitants agricoles à travers lequel 2.646 ovins dont 2.394 moutons ont été octroyés à leurs bénéficiaires. M. Bahri a détaillé que le choix des éleveurs bénéficiaires passe par la cellule d'animation rurale, implantée au niveau de chaque commune chargée de l'étude des dossiers des postulants à ce programme, ajoutant que l'éleveur accrédité bénéficie de six têtes de moutons, cinq brebis et un bélier.

Aux côtés de ces deux opérations des

communes de Tamza et El-Hamma, des actions similaires avaient été conduites auparavant dans le cadre du programme de soutien aux éleveurs et petits exploitants agricoles dans les communes d'Aïn-Touila, M'Toussa, Nesigha, Remila, Kaïs, Taouezainet, Chelaïa, Bouhmama, Lamsara, Yabous, Baghai, M'hmel et Ouled-Rechache.

Le taux de concrétisation de ce programme a atteint les 90 %, selon les services de la conservation des forêts qui ont souligné que ce programme devra se poursuivre pour toucher la totalité des é l e v e u r s

SOUK-AHRAS, CONSERVATION DES FORÊTS

Ouverture de pistes forestières et plantation d'arbres fruitiers

Plusieurs opérations relatives à l'ouverture de pistes forestières et rurales et à la plantation d'arbres fruitiers ont été réalisées dans la wilaya de Souk-Ahras, a indiqué la Conservation des forêts.

Mobilisant un montant de 500 millions de dinars, les projets concrétisés ont concerné l'ouverture de pistes forestières sur 60 km dans les communes Ouilane, Heddada, Aïn-Zana, M'daourouch, Ouled Moumène, Khedara et Mechroha.

Des actions d'aménagement de 100 km de nouvelles pistes forestières et d'ouverture de tranchées pare-feu sur 115 ha dans les

communes d'Ouilane, Mechroha et Aïn Zana figurent également parmi les opérations concrétisées.

Le programme qui vise la lutte contre l'exode rurale, mais aussi la fixation du sol, a consisté en le reboisement de 850 hectares, l'entretien des arbres sur 1.200 ha, en sus de la plantation du liège sur 140 hectares.

Il a été aussi procédé à la réalisation de travaux sylvicoles sur 900 hectares, de deux postes de vigie dans les communes de Mechroha et Ouled Moumène, la plantation d'arbres fruitiers et des oliviers, et

l'aménagement de nouveaux puits. Parallèlement à ces opérations, il a été procédé à la plantation de figues de barbarie sur une surface de 30 ha, tandis que 482 ruches ont été distribuées, selon les services de la Conservation des forêts, signalant que la réalisation de ce programme a permis le désenclavement de plusieurs zones montagneuses, la création de nouveaux postes d'emploi et l'amélioration des conditions de vie de la population de la wilaya.

APS

CONSTANTINE

Ouverture de 10 mosquées

Dix nouvelles mosquées ont ouvert leurs portes, dès le début du mois de Ramadhan dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a déclaré à l'APS le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Lakhdar Fanit. Il s'agit de trois mosquées au chef-lieu de wilaya, trois autres dans la commune d'El Khroub, et quatre autres lieux de culte répartis sur les communes de Hamma-Bouziane, Didouche-Mourad, et Aïn-Smara, et dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a précisé ce responsable. Les fidèles résidant dans les cités bénéficiaires de ces infrastructures de culte à l'instar des quartiers Erriad, Boussouf et El-Guemmas à Constantine pourront ainsi "accomplir les prières des Tarawih à proximité de leurs domiciles", a-t-il indiqué.

"Conçues selon une architecture inspirée de l'art arabo-musulman, alliant modernité et tradition, ces lieux de culte, disposent, chacun, de deux salles de prière (hommes et femmes) et d'un espace pour l'initiation à la récitation du Coran", a encore détaillé la même source. Un total de 120 mosquées est actuellement en cours de construction dans la wilaya de Constantine et enregistre un taux d'avancement des travaux

"satisfaisant", a-t-on encore noté, soulignant que le financement de ces projets est assuré par le ministère de tutelle, des associations et des fidèles.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 290 mosquées, réparties sur l'ensemble des douze communes

OUM EL-BOUAGHI

Gaz naturel pour 131 foyers à Bellala

Le réseau d'alimentation en gaz naturel de 131 foyers de la commune rurale de Bellala a été mis en service la semaine dernière au cours d'une cérémonie présidée par le wali d'Oum El-Bouaghi, Abdelhakim Chater.

L'opération qui représente un investissement public de 200 millions DA s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État visant l'amélioration des conditions de vie de la population, a souligné le chef de l'exécutif de wilaya qui a relevé que le plan quinquennal 2010-2014 a permis le raccordement au réseau de gaz de 1.426 foyers répartis sur six communes pour 1,15 milliards DA. La couverture de la wilaya par le réseau de gaz a augmenté pour franchir les 85 % et devra atteindre d'ici à fin 2016 un taux de 89 % après la desserte de la commune de Bir-Amar et de l'agglomération Silla, dans la commune de Sigus.

Les habitants de cette commune (5.000 âmes) ont soulevé leurs préoccupations au wali qui a instruit les responsables concernés à l'effet de procéder à la réhabilitation du forage qui alimentait la commune, détruit par des inondations et dont le coût de réhabilitation avoisine 1,2 million DA.

APS

TURQUIE

Vers la normalisation des relations diplomatiques avec Israël

Un responsable du ministère des Affaires étrangères turc et un envoyé spécial du Premier ministre israélien devaient se rencontrer pour annoncer la normalisation totale des relations.



La Turquie et Israël devraient annoncer dimanche leur décision de normaliser leurs relations diplomatiques, très tendues depuis l'assaut meurtrier en 2010 par des commandos israéliens d'un navire turc d'aide humanitaire affrété pour Ghaza en plein blocus, a annoncé mardi le Hurriyet. Citant des "sources haut placées" ayant requis l'anonymat, le quotidien indique qu'un responsable du ministère des Affaires étrangères turc et un envoyé spécial du Premier ministre israélien devaient se rencontrer - sans préciser où - pour annoncer la normalisation totale des relations. Celle-ci marquera la résolution d'une grave crise de six ans entre les deux puissances régionales après des tractations diplomatiques intensives. Le quotidien israélien Haaretz a indiqué mardi que c'est dans une capitale

européenne que les négociateurs turcs et israéliens devaient se retrouver dimanche. Interrogé par l'AFP, le ministère turc des Affaires étrangères n'a ni confirmé ni démenti une telle rencontre. Les relations diplomatiques n'avaient pas été rompues mais abaissées avec le retrait des ambassadeurs et le gel de la coopération militaire après l'assaut mené par des commandos israéliens contre le Mavi Marmara, un navire affrété par une association humanitaire turque, dans lequel dix Turcs pro-palestiniens avaient été tués.

Le ferry faisait partie d'une flottille internationale de six bateaux chargée d'aide humanitaire pour tenter de briser le blocus imposé par Israël à la bande de Ghaza. Ankara avait posé trois conditions à une normalisation : des excuses publiques pour l'assaut, des indemnités financières pour les victimes et la levée du blocus imposé par Israël à Gaza, contrôlé par le mouvement islamiste politico-militaire palestinien Hamas. Les deux premières ont été partiellement satisfaites. Aux termes de l'accord de normalisation, Israël autorisera la construction

d'un hôpital, d'une nouvelle centrale électrique et d'une usine de production d'eau potable à Ghaza, sous un blocus instauré en juin 2006, mais qui avait été allégé après le tollé international provoqué par l'assaut de la flottille.

La Turquie par ailleurs enverra de l'aide à Ghaza mais via le port israélien d'Ashdod, et non pas directement, précise le Hurriyet.

L'accord de normalisation entre la Turquie et Israël devrait être formalisé en juillet par les deux pays, et la réconciliation entérinée avant la fin juillet avec l'envoi d'ambassadeurs, ajoute le Hurriyet. Une normalisation avec Israël interviendrait alors que la Turquie vient d'envoyer des signaux montrant sa volonté de sortir de son isolement sur la scène internationale.

Vendredi, le nouveau Premier ministre Binali Yildirim a ainsi adressé des signes d'apaisement en direction de plusieurs pays voisins de la Turquie, mentionnant notamment Israël, la Russie ou l'Égypte.

Il "ne peut pas y avoir d'inimitié permanente entre ces pays qui bordent la Méditerranée (ou) la mer Noire", a déclaré M. Yildirim dans une interview publiée par le quotidien Hürriyet.

JORDANIE

6 morts dans un attentat près de la frontière syrienne

Six militaires ont péri mardi dans un attentat suicide à la voiture piégée dans une région désertique de Jordanie, à la frontière avec la Syrie, où sont massés des dizaines de milliers de réfugiés syriens fuyant la guerre dans leur pays. Quelques heures après cet attentat, le roi Abdallah II s'est rendu au QG de l'armée à Amman, où il a promis de "frapper avec une main de fer quiconque qui tente de porter atteinte à la sécurité du pays ou de ses frontières".

Ce genre d'attaques est rare en Jordanie qui participe depuis 2014 à la coalition internationale conduite par les États-Unis contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI), implanté en Syrie et en Irak, pays voisins du royaume. L'attentat accentue les inquiétudes d'Amman qui exprime régulièrement des craintes de voir les djihadistes s'infiltrer depuis la Syrie, notamment en se fondant aux réfugiés syriens accueillis

dans le pays. Selon un communiqué de l'armée, la voiture piégée a explosé à 5h30 (2h30 GMT) dans la région de Rokbane (nord-est), faisant six morts - 4 gardes-frontières, un membre des services de sécurité et un agent de la protection civile, ainsi que 14 blessés.

La voiture piégée est partie du camp de fortune des réfugiés syriens, avant de passer par une ouverture - utilisée pour le passage de l'aide humanitaire - dans une barrière de terre séparant le camp et la première position de l'armée en Jordanie.

Le conducteur a fait exploser son véhicule à son arrivée au niveau de la «position militaire avancée», après avoir réussi à éviter les tirs des militaires, selon le texte. "Ces actes terroristes odieux ne peuvent que renforcer notre volonté de lutter contre le terrorisme", a affirmé Abdallah II au QG de l'armée, selon un communiqué du palais

royal. L'ambassade des États-Unis à Amman a condamné un "acte terroriste lâche", réaffirmant dans un communiqué le "soutien indéfectible" de Washington aux forces armées jordaniennes.

L'attentat a eu lieu deux semaines après une attaque contre un bureau des services de renseignements près d'Amman, qui a fait 5 morts parmi ses membres. Malgré la guerre qui ravage la Syrie depuis plus de cinq ans et l'instabilité sécuritaire et politique en Irak, la Jordanie était restée jusque-là relativement épargnée par les violences.

L'attentat s'est produit dans un no man's land dans le triangle où se rejoignent les frontières de la Jordanie avec la Syrie et l'Irak. Ils y ont massés plus de 60.000 Syriens souhaitant se réfugier en Jordanie, selon les derniers chiffres officiels jordaniens.

Le HCR avait exhorté les autorités jor-

daniennes à "cesser de bloquer les gens dans les zones frontalières" et à "les transférer rapidement vers des centres de transit". Près de 2.000 Syriens parmi les réfugiés sont soupçonnés de collaborer avec l'EI, avait prévenu en mai le chef des gardes-frontières, le général Saber Al-Mahayra, ajoutant que des armes et des munitions avaient été saisies auprès de réfugiés.

La Jordanie accueille plus de 600.000 réfugiés syriens selon les chiffres de l'Onu, 1,4 million selon les autorités.

Durant les deux premières années du conflit syrien déclenché en 2011, 45 points de passage étaient ouverts sur les 378 km de frontière séparant la Jordanie et la Syrie. Aujourd'hui il n'y en a plus que cinq, dont trois réservés au passage des blessés.

BAHREIN

Déchéance de nationalité d'un chiite

La déchéance de sa nationalité par Bahreïn d'un chef religieux chiite de ce pays "va enflammer" la région, a affirmé le général Qassem Soleimani, un des hauts responsables de l'armée d'élite d'Iran, dans un communiqué publié par l'agence de presse Tasnim. Le régime de Bahreïn "sait sûrement que l'agression contre l'ayatollah Issa Qassem est une ligne rouge qui, une fois franchie, va enflammer Bahreïn et toute la région", a

affirmé le général Soleimani, chef de la division Qods (opérations extérieures) des Gardiens de la révolution. Le régime de Manama devrait (aussi) savoir qu'insulter l'ayatollah Issa Qassem et poursuivre une pression intense sur le peuple de Bahreïn, va marquer le début d'une sanglante intifada (insurrection). Ses répercussions seront de la responsabilité de ceux qui légitiment l'insolence des dirigeants de Bahreïn. Le général

Qassem Soleimani dénonce également "le silence assourdissant de l'Onu, des États-Unis et des pays occidentaux" face "à l'étendue des crimes et de l'oppression" de la dynastie au pouvoir à Manama. Le gouvernement bahreïni a déchu lundi de sa nationalité cheikh Issa Qassem, le plus haut dignitaire chiite du pays et critique du pouvoir sunnite, une décision qui a entraîné des protestations dans son village. Considéré comme le

chef spirituel de la majorité chiite, cheikh Issa Qassem, imam et prédicateur dans une mosquée de la localité de Diraz, est connu pour ses critiques contre le gouvernement dans ses prêches prononcés à la prière hebdomadaire du vendredi. Aucune indication n'a été donnée sur le sort de cheikh Issa Qassem. En principe, un déchu de sa nationalité devrait être expulsé de Bahreïn mais le processus est long. Agences

MIDI

RAMADANIATE

Pages 12-13 et 14

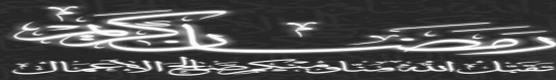
RAMADHAN

Que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?

*Comment connaître les mécanismes qui régissent notre corps lors d'un jeûne.
Un jeûne, certes, non prolongé, mais qui peut avoir des conséquences
néfastes*



**Divers concepts du bonheur
en Islam (1^{re} partie)**



RAMADHAN

Que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?

Comment connaître les mécanismes qui régissent notre corps lors d'un jeûne. Un jeûne, certes, non prolongé, mais qui peut avoir des conséquences néfastes s'il n'est pas maîtrisé.

Plusieurs mécanismes métaboliques se déclenchent lors d'une journée de jeûne. Certains pensent encore à tort que jeûner pendant la journée leur permet de piocher dans leurs réserves de graisses et donc de maigrir. Faux bien entendu, dans le cas du Ramadhan du moins, où ce jeûne est rompu chaque soir. Pourtant cette année, ce pilier de l'Islam est programmé en plein été, au moment où les journées sont les plus longues. Près de 16 heures s'écoulent entre le lever et le coucher du soleil. Pour être sûr de préserver au mieux sa santé, il est important de connaître les mécanismes qui se mettent en route dans le corps humain durant cette période. Les changements qui se produisent dans le corps dépendent de la longueur du jeûne. Selon le National Health Service (Grande-Bretagne), "le corps entre dans une période de jeûne huit heures environ après le dernier repas consommé, lorsque l'intestin termine d'absorber les derniers éléments nutritifs".



Glucose, graisses, protéines... et Ramadhan

Dans un premier temps, l'organisme va alors puiser son énergie dans le glucose, stocké dans le foie et les muscles. Une fois ce glucose épuisé, ce sera au tour des graisses de contribuer à fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement du corps. Mais ce mécanisme ne se déclenche que tard dans la journée, proche de la rupture du jeûne. Les

réserves graisseuses ne seront donc pas sollicitées suffisamment pour une réelle perte de poids. Elles seront même reformées dès la prochaine prise alimentaire. Ce dernier mécanisme explique, donc, qu'une rupture de jeûne avec des aliments trop gras ou trop sucrés puisse entraîner à la longue une prise de poids, alors même que le sujet à l'impression de très peu s'alimenter (sensation de faim dans la journée). Les jeûnes plus pro-

longés, de plusieurs jours à plusieurs semaines, déclenchent, quant à eux, un phénomène dangereux pour la santé : le corps commence à puiser son énergie dans les protéines, donc dans les muscles. Ce phénomène ne concerne en théorie pas les personnes pratiquant le ramadhan. Une alimentation équilibrée en glucides, lipides et protéines pendant cette période permet de rester dans les deux premières phases et de ne pas attaquer les protéines.

De plus, si les pratiquants s'alimentent de manière équilibrée chaque jour après de la rupture du jeûne, "il n'y a pas de raison qu'ils présentent des carences", commente le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste.

"Leur glycémie va baisser dans la journée et ils ressentiront une certaine fatigue mais ils ne présenteront pas de perturbations métaboliques."

5 conseils pour garder la forme durant le jeûne



respectivement lieu avant le lever du soleil et à la nuit tombée. Le suhr est crucial car il faut tenir toute la journée sans manger ni boire. Il est donc conseillé de consommer des protéines (œufs, fromages, yaourts, noix...) ainsi que des fibres (fruits, légumes, grains complètes), qui couperont la faim sur une longue période.

Limitez les excès au coucher du soleil

Le risque de l'iftar est que l'on fasse des excès après la longue période de privation de la journée. Il est conseillé de prendre une soupe froide ou de la salade pour couper la faim sans trop de calories. Le repas doit aussi être composé de protéines, féculents complets et légumes.

Il faut donc durant les repas préférer les bons aliments à la "malbouffe", consommer plus de cinq fruits et légumes, des protéines et des produits laitiers à chaque fois.

Préférez les dattes et les amandes aux autres desserts sucrés

Si le Ramadhan est une période de fête, cela peut avoir un très mauvais impact sur la santé. En effet, manger la nuit plutôt que la journée influence notre métabolisme, d'où le risque de prise de poids. Il faut aussi veiller à ne pas manger trop sucré. Pour couper la sensation de

faim sans trop consommer de sucre, Charlotte Debeugny conseille de manger des dattes ou des amandes et d'éviter les pâtisseries trop sucrées comme les loukoums ou les cornes de gazelle.

Évitez le soleil et hydratez-vous bien

Pour rester en forme durant le jeûne, il est aussi recommandé d'éviter le soleil, rester dans des endroits frais et éviter de faire du sport. Consommer des fruits le matin est une bonne idée car ils sont chargés d'eau, ce qui nous hydrate pour la journée. Attention toutefois à ne pas boire trop d'eau d'un coup. Le café et le thé sont à proscrire car ils donnent soif et n'hydratent pas assez. Pour avoir plus d'énergie, il est possible de prendre des jus de fruits coupés d'eau ou des smoothies.

Adaptez le jeûne à votre condition physique

Avant de se lancer, il est nécessaire de consulter son médecin, en particulier pour les individus âgés en mauvaise santé, les diabétiques devant prendre des médicaments pour contrôler leur taux d'insuline, les femmes enceintes, ainsi que les enfants n'ayant pas atteint la puberté. Les personnes affaiblies voulant tout de même faire Ramadhan doivent consulter leur médecin et adapter le jeûne à leur condition. Si leur santé se dégrade alors il est impératif d'arrêter le jeûne.

Pilons de poulet farcis



Ingrédients :
2 pilons de poulet
Les abats d'1 poulet
2 fromages la vache qui rit
2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
1 cuillerée à soupe de persil haché
Sel, poivre

Préparation :
Mettre dans une cocotte l'huile d'olive, sel, poivre, ajouter les abats de poulet et fermer la cocotte, laisser cuire sur feu très doux, compter 15 minutes de cuisson à partir de la rotation de la soupape, retirer du feu, laisser s'échapper la vapeur puis ouvrir la cocotte. Couper les abats de poulet en petits carrés. Couper les fromages en carrés. Mélanger dans un bol les carrés d'abats de poulet, les carrés de fromage, persil, poivre. Séparer la chair des os de pilons et farcir-les avec ce mélange. Brider l'ouverture avec le fil de cuisine. Placer chaque pilon de poulet sur un rectangle de papier d'aluminium fort légèrement huilé, fermer le papillote, les placer dans un plat à four et mouiller le plat avec l'eau, laisser cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce que les pilons soient tendres, retirer les papiers d'aluminium et enduire les pilons avec le beurre et remettre au four et laisser-les doré.

Poulet sauté aux épices

Ingrédients :
- 4 courgettes
- 5 carottes
- 1 poivron rouge
- Un peu de persil
- 1 oignon
- 1 boîte de tomates concassées
- 1 verre d'eau
- Huile d'olive
- Sel, poivre
- Ras el hanout
- Cannelle

Préparation :
Éplucher l'oignon, l'émincer et le faire dorer dans une cocotte avec un peu d'huile d'olive. Éplucher les courgettes, les carottes, les couper en rondelles ; couper les poivrons en lanières. Ajouter les légumes dans la cocotte, verser la boîte de tomates concassées, les ajouter ; saler et poivrer. Ajouter une bonne cuillerée à café de ras el hanout, et une demi-cuillerée à café de cannelle. Mettre le tout dans votre tajine. Couvrir et laisser mijoter à feu très doux pendant 45 min, et plus ! les légumes doivent être fondants.



Bourek au fromage

Ingrédients :
6 feuilles de bricks
200 g de viande hachée
1 petit oignon
6 cuillerées à soupe de fromage râpé
1 bouquet de persil haché
Sel
1 pincée de poivre blanc
3 œufs
1 citron

Préparation :
Dans une poêle, mettre une cuillerée à soupe d'huile et faire revenir la viande hachée avec l'oignon râpé, ajouter le sel et le poivre et 1/2 verre d'eau et laisser cuire. Hors du feu et après évaporation totale de l'eau, ajouter le persil haché, le fromage râpé et les œufs, mélanger le tout et vérifier le sel. Diviser la farce en 6 parts égales. Plier chaque feuille de brick en deux, mettre une part de la farce sur le bord du pli, rabattre les 2 côtés vers l'intérieur l'un sur l'autre de façon à couvrir la farce et rouler en gros cigare. Glisser les cigares dans une friture chaude, les dorer des deux côtés, bien égoutter et consommer chaud avec un fil de jus de citron.



Légumes à la sauce au yaourt

Ingrédients :
500 g de haricots verts
500 g de pommes de terre
500 g de carottes
60 g de raisins secs
2 oignons
2 c. à s. de curry
25 cl d'eau + cube bouillon de légumes
2 yaourt nature
2 c. à S de Maizena
Poivre, sel
Huile ou beurre

Préparation :
Faire gonfler les raisins secs dans un peu d'eau, couper les haricots en petits tronçons et les carottes et les pommes de terre en petits dés. Porter à ébullition une casserole remplie d'eau salée et y mettre les légumes à cuire pendant environ 15 mn, ils doivent être légèrement croquants. Les rincer à l'eau froide et les égoutter. Dans le beurre, faire revenir pendant 3 mn les oignons émincés, saupoudrer de curry, bien mélanger et verser le bouillon. Egoutter les raisins secs ; dans un bol, mettre les yaourts, la Maizena, bien mélanger et verser dans la sauteuse. Saler, poivrer et ajouter les raisins. Couvrir et laisser mijoter à feu doux 15 mn environ. Ajouter alors les légumes, mélanger délicatement et servir aussitôt.

Conseil :
Servir avec du riz basmati ou des galettes.
On peut faire ce plat avec tout autre légume que l'on a sous la main



Brioche à la fleur d'oranger et zeste d'orange

Ingrédients :
320 g de farine
2 œufs
15 g de levure de boulanger
70 g de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanillé
5 cl de lait, 1 orange (jus + zestes)
2 cuill. à soupe de fleur d'oranger
70 g de beurre mou
1 pincée de sel
grains de sucre

Préparation :
Dans un petit ramequin, mettre la levure avec 1 cuill. à café de sucre et de farine. Bien mélanger et laisser doubler la préparation. Mettre la farine dans un saladier. Ajouter les œufs battus, les sucres, le sel, la levure, le lait, la fleur d'oranger, le jus et les zestes de l'orange. Bien mélanger. Ajouter le beurre mou coupé en



parcelles et pétrir la pâte à la main pendant 5 minutes environ. Laisser poser pendant 1 heure en couvrant d'un torchon. Préchauffer votre four à 180 °C, badigeonner votre brioche d'un peu de lait sucré avec un pinceau de cuisine. Ajouter les grains de sucre et cuire 45 minutes environ. Votre brioche doit être bien dorée et craquelée. Vérifier la cuisson avec un couteau et poursuivre si nécessaire.

Glace menthe-pépites de chocolat

Ingrédients :
1 boîte de lait concentré non sucré de 410 ml
20 cl de crème fraîche liquide entière
20 cl de sirop de menthe
4 c. à s. de sucre glace
2 c. à c. de Maizena
Des pépites de chocolat.

Préparation :
Dissoudre la Maizena dans le sirop. Ajouter le sucre glace, le lait concentré et la crème fraîche. Bien fouetter. Mettre en sorbetière jusqu'à ce que la glace soit prise. A la fin, ajouter les pépites pour qu'elles se mélangent à la glace. Mettre dans un récipient et laisser la glace terminer de prendre 3 ou 4 h au moins. Une glace qui reste facile à bouler même après plusieurs heures au congélateur, pas besoin de la sortir longtemps à l'avance !



Glace au lait concentré caramélisé

Ingrédients :
1 litre de lait
10 jaunes d'œuf
250 g de crème fraîche
125 g de sucre
1 gousse de vanille
1 boîte de lait concentré sucré de 375 g

Préparation :
Faire bouillir 2 litres d'eau. Mettre la boîte de lait concentré et laisser cuire environ 30 min. Porter à ébullition le lait avec la crème fraîche et la gousse de vanille coupée en deux. Blanchir les jaunes et le sucre. Verser le lait chaud sur ce mélange, sans cesser de fouetter. Faire cuire 5 min à feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que le mélange devienne épais. Incorporer le lait concentré caramélisé en mélangeant bien jusqu'à ce que la crème soit homogène. Passer la crème au chinois étamine. Laisser refroidir en remuant de temps en temps. Verser cette crème dans une sorbetière. Mouler. Laisser. Réserver au congélateur au moins deux heures. Démouler et décorer de sauce caramel.



Divers concepts du bonheur en Islam (1^{re} partie)

Même si le bonheur demeure une des choses les plus importantes dans la vie des gens en général, la science n'a que peu à dire à son sujet.

Car le concept même du bonheur est difficile à saisir. S'agit-il d'une idée, d'une émotion, d'une vertu, d'une philosophie, d'un idéal ou est-ce tout simplement programmé dans les gènes de certains individus? Aucune définition du bonheur ne fait l'unanimité et pourtant, de nos jours, nombreux sont ceux qui cherchent à vendre du bonheur : les dealers de drogue, les compagnies pharmaceutiques, Hollywood, les compagnies de jouets, les gourous de toutes sortes et, bien sûr, Disney, créateur de l'endroit le plus joyeux sur terre ! Peut-on vraiment acheter le bonheur ? Le bonheur s'atteint-il en maximisant les plaisirs, en devenant célèbre et en faisant fortune, ou en menant une vie remplie de loisirs illimités ? Ces trois articles sur le bonheur survoleront brièvement l'évolution du bonheur dans la pensée occidentale, avant de se concentrer sur la compréhension culturelle du bonheur telle qu'on la trouve de nos jours en Occident. Enfin, nous parlerons de la signification du bonheur en islam et de quelques moyens utiles pour l'atteindre.

L'évolution du bonheur dans la pensée occidentale

L'idée chrétienne du bonheur est basée sur une citation de Jésus :

"Vous, de même, vous êtes maintenant dans la douleur, mais je vous verrai de nouveau : alors votre cœur sera rempli de joie, et cette joie, personne ne pourra vous l'enlever." (Jean 16:22)

L'idée chrétienne du bonheur a évolué au fil des siècles, tout en reposant sur une théologie du péché, tel que l'a expliqué Saint-Augustin dans *La Cité de Dieu*, où il affirme qu'à cause du péché originel d'Adam et Ève, le véritable bonheur est "inatteignable dans cette vie".

En 1776, Thomas Jefferson, résumant un siècle de réflexion sur le sujet en Europe et en Amérique, a estimé que la "poursuite du bonheur" était une réalité qui "allait de soi". En effet, la poursuite du bonheur avait été si souvent discutée et affirmée que, pour la plupart des gens, nul n'était besoin de la questionner. Assurer "le plus grand bonheur pour le plus grand nombre" était devenu l'impératif moral du siècle. Mais à quel point cette poursuite du bonheur allait-elle de soi ? Était-elle si évidente que le bonheur devenait notre raison de vivre innée ? Des chrétiens reconnurent que si la plupart des êtres humains cherchaient à atteindre le bonheur durant leur séjour sur terre, ils demeuraient sceptiques quant à son atteinte réelle. Plus tard, Jefferson lui-même se montrait pessimiste quant à l'atteinte réelle de ce bonheur tant recherché. Dans une lettre datée de 1763, il précise que "le bonheur parfait (...) n'a jamais été destiné, par Dieu, à être le lot d'une de Ses créatures", ajoutant, d'un ton grave, que "même les



plus chanceux d'entre nous, durant leur séjour sur terre, sont régulièrement confrontés à toutes sortes de calamités et malheurs qui les affectent grandement. Raffermer notre esprit face à ces épreuves, conclut-il, "devrait constituer les principaux soucis et efforts de nos vies."

Tandis qu'au cinquième siècle, Boèce affirmait que "Dieu est le bonheur même", au milieu du XIX^e siècle, la formule était inversée pour devenir "le bonheur est Dieu". À partir de cette époque, le bonheur est devenu l'idole des idoles, le point central de la vie moderne, la source de l'inspiration humaine, la raison d'être de l'existence, le pourquoi du comment. Si le bonheur ne faisait pas partie, comme l'affirmait Freud, "du plan de la Création", nombreux sont ceux qui étaient prêts à altérer l'œuvre du Créateur en le manufacturant et en l'exportant sous le nom de démocratie et d'économie de marché (matérialisme). Comme le faisait remarquer le philosophe Pascal Bruckner, "le bonheur est le seul horizon de nos démocraties contemporaines". En tant que religion de substitution, le matérialisme a relocalisé Dieu dans les centres commerciaux.

Le bonheur dans la culture occidentale

Dans notre culture, il est commun de croire qu'une personne atteint le bonheur une fois qu'elle devient riche, puissante ou célèbre. Les jeunes veulent devenir des stars, tandis que les plus vieux rêvent de remporter le gros lot à la loterie. Nous croyons que le bonheur se trouve là où le stress, la tristesse et les irritations quotidiennes sont absents. Pour certains, le bonheur se trouve dans les thérapies dissociatives. L'historienne Eva Moskowitz nous donne une idée de l'obsession américaine pour les thérapies de toutes sortes : "De nos jours, cette obsession ne connaît aucune limite... il y a plus

de 260 types différents de programmes en douze étapes dans ce pays."

Une des raisons pour lesquelles nous avons tant de mal à atteindre le bonheur est que nous n'avons aucune idée de ce que nous cherchons réellement et de ce qu'est véritablement le bonheur. Par conséquent, nous faisons preuve de mauvais jugement et prenons de mauvaises décisions tout au long de notre vie. Un conte islamique illustre bien cette relation entre le jugement et le bonheur.

"Ô, grand sage Nasrouddine, demanda l'étudiant passionné : J'aimerais vous poser une question très importante à laquelle nous souhaitons tous trouver réponse : Quel est le secret pour atteindre le bonheur ?"

Nasrouddine réfléchit un moment et dit : "Le secret du bonheur est un bon sens du jugement."

"Ah bon", dit l'étudiant.

"Et comment acquiert-on un bon sens du jugement ?"

"Par l'expérience", répondit Nasrouddine.

"Bien sûr", répondit l'étudiant.

"Et comment acquiert-on de l'expérience ?"

"En faisant preuve de mauvais jugements."

Un exemple de bon jugement consiste à réaliser que le confort matériel en lui-même n'est pas garant du bonheur. Étant parvenus à cette conclusion grâce à notre bon jugement, nous ne nous arrêtons pourtant pas là. Nous continuons d'aspirer sans relâche à un bonheur qui semble hors de portée. Nous faisons plus d'argent en pensant que cela nous rendra plus heureux et, ce faisant, nous négligeons notre famille, notre entourage et les choses essentielles de la vie.

Les grands événements auxquels nous rêvons portent en eux beaucoup moins de bonheur que nous l'imaginons. En plus de réaliser qu'ils nous apportent moins que prévu, en terme de bonheur, ils nous amènent à ne plus savoir ce que

nous voulons, au juste, et à ne plus savoir ce qui nous rendrait heureux ni comment l'obtenir. Nous faisons alors preuve de mauvais jugement.

Le bonheur durable ne se trouve pas dans la réussite matérielle. Imaginez que quelqu'un puisse, d'un claquement de doigts, vous donner la célébrité, la fortune et du temps libre à revendre. Seriez-vous plus heureux ? Vous seriez, certes, euphorique sur le coup. Mais ça ne durerait pas. Petit à petit, vous vous adapteriez à cette nouvelle situation et votre vie reprendrait son cours, avec ses hauts et ses bas et son cocktail d'émotions au quotidien. Toutes les études ont démontré que, quelques mois plus tard, ceux qui ont remporté des gros lots à la loterie ne sont pas plus heureux que la moyenne des gens. Et, pour retrouver l'euphorie des premiers moments, il faudrait que survienne, dans leur vie, un événement encore plus excitant.

En 1957, le revenu par tête, exprimé en dollars d'aujourd'hui, était de moins de 8.000 \$. De nos jours, il est de 16.000 \$. Avec un revenu qui a doublé, nous avons accès au double du confort matériel que l'argent peut acheter, incluant deux fois plus de voitures par personne. Nous avons également des fours à micro-ondes, des téléviseurs grand écran, des répondeurs téléphoniques et des vêtements dernier cri. Sommes-nous plus heureux ? Non. En 1957, 35 % des Américains ont affirmé au National Opinion Research Center qu'ils étaient "très heureux". En 1991, seuls 31 % affirmaient la même chose. Parallèlement, le taux de dépression a monté en flèche.

Le Prophète de Dieu a dit :

"L'enrichissement ne s'acquiert pas par la possession d'une grande fortune. Le véritable enrichissement est celui de l'âme." (Sahih Boukhari)

ART AUTHENTIQUE ISSU DES GRANDES VILLES

Annaba fait revivre la musique citadine

Présentée comme un art authentique, issue des grandes villes, à l'origine de l'émergence des identités musicales citadines appelées hawzi à Tlemcen, chaâbi à Alger et malouf à Constantine, la musique citadine est animée et perpétuée à Annaba par 150 artistes et musiciens.



Inspirée de la musique andalouse, les artistes de la Coquette, dont Hamdi Benani, Ayachi Dib, Mbarek Dekhla, Yacine Achouri et Riadh Bouchareb ainsi que huit troupes de F'kirate (ensembles de femmes qui jouent exclusivement pour un auditoire féminin lors de diverses fêtes) contribuent à la préservation du patrimoine de la musique citadine, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la culture, Driss Boudiba. A Annaba, la musique citadine a ses maîtres qui ont fait ses lettres de noblesses dont cheikh Hassan El-Annabi, cheikh Allaoua Boughemza alias El-Far et Brahim Hadjadj et bien d'autres artistes.

Pour l'artiste Yacine Achouri, la musique malouf avec ses 24 noubas dont les huit les plus interprétées aujourd'hui, le sika, le raml et le maya notamment reflètent cette musique citadine.

A l'est du pays, le malouf est le genre le plus répandu dans les grandes cités,

dont Annaba où il demeure la musique des grandes occasions et des fêtes sociales et religieuses.

Les réseaux sociaux semblent favoriser la diffusion de cette musique parmi les jeunes. Ainsi, souligne-t-on, la dernière chanson Ras El-Hamra de Yacine Achouri a enregistré sur Youtube, en un temps record, pas moins de 500.000 visites.

Un rendez-vous culturel et artistique important

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé dans la nuit du lundi au mardi à Annaba, que le Festival national de la musique et la chanson

citadines est consacré comme un rendez-vous culturel et artistique important.

Le Festival national de la musique et la chanson citadines s'inscrit dans le cadre des objectifs visant la préservation du riche et diversifié patrimoine artistique dont recèle l'Algérie a précisé le ministre en marge de la cérémonie de clôture de ce Festival, tenue au théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

Il a, dans ce sens, rappelé que la dernière révision constitutionnelle a consacré la culture en Algérie, la considérant un droit fondamental pour les citoyens, à l'instar du droit à la santé ou à l'éducation, soutenant que cette con-

sécration exige la promotion de l'acte culturel à travers une production qualitative devant constituer "la valeur ajoutée" attendue dans la promotion de la société.

M. Mihoubi a salué la percée du Festival national de la musique et la chanson citadines d'Annaba, qui a su, a-t-il poursuivi, fidéliser à travers ses onze éditions un public nombreux avide des rendez-vous culturels prestigieux. La soirée de clôture de la 11e édition du Festival national de la musique et la chanson citadines a été marquée par une interprétation distinguée du noubas du malouf annabi, avec l'artiste de la Coquette Yacine Achouri.

La première partie de cette soirée a été assurée par des madihs authentiques de la ville d'Annaba, suivis d'un cocktail de chansons malouf, *Ouahd Leghzal Rit Lyoun* et *Ras Al Hamra*, notamment.

La vedette de la chanson soufie Abdallah Menai, l'invité d'honneur de cette édition, a pris le relais et a subjugué avec un bouquet de ses plus belles chansons, *Beniyet Al Arjoun* et *Jari Ya Hamouda* entre autres.

La soirée a été l'occasion pour rendre hommage à artistes-accordéonistes de la ville d'Annaba, Ai Behayri et Ali Boussakaya.

La 11e édition du Festival national de la musique et la chanson citadines organisée du 14 au 20 juin en cours a vu la participation de 40 artistes de la chanson malouf, chaâbi et hawzi, venus de 8 wilayas.

SKIKDA

Sous le rythme de l'inchad et du madih

La ville de Skikda a vibré lundi soir au rythme de l'Inchad et du Madih dans sa 5e édition, organisée par l'association artistique et culturelle El-Manar en partenariat avec la commission communale des activités culturelles et sportives de l'APC de Skikda.

L'édition de cette année, organisée également en partenariat

avec les directions de la culture et de la jeunesse et des sports, a été ouverte par le mouchid algérien, Ali Sahraoui de Boussâada, qui a réjoui l'assistance par sa voix douce et mélodieuse, suivi de la troupe El-Manar qui a interprété des chants et madihs faisant l'éloge du prophète Mohamed (qsssl). La deuxième soirée de ces veillées sera animée ce mardi par le

mouchid Abou El-Madjed, alors que le reste des soirées, qui durent jusqu'au 24 juin, vont être assurées successivement par les mouchidine Taqi Eddine Khanhour de Biskra et la troupe El Annouar de Béchar, le mouchid Mansour Belkamsi de la wilaya d'Oran et Mohamed Berouche de Skikda.

Pour le public venu en grand

nombre, les organisateurs de cette manifestation ont veillé à ce que cette édition soit teintée de joie et de plaisir, en programmant des sketches au cours des ces veillées. Le président de l'association El Manar a déclaré à l'occasion que le but de cette manifestation est d'organiser des soirées qui "conviennent aux mœurs culturelles du mois de ramadan", soulig-

nant aussi l'importance de la préservation et de la continuité de ses veillées. Il a également insisté sur l'encouragement des troupes pour qu'ils acquièrent plus d'expérience et sur les efforts à fournir pour donner plus d'intérêt à ce patrimoine ainsi que d'attirer un public connaisseur de ce genre de chant.

RÉORGANISATION DES RÉSERVES DU MUSÉE ZABANA

20.000 pièces ciblées

L'expert français Gaël De Guichen, spécialisé dans la préservation des biens culturels, a indiqué, lundi soir, à Oran, que sa mission en Algérie concernant la réorganisation des réserves du musée national Ahmed-Zabana d'Oran cible 20.000 œuvres sur près de 220.000 pièces que recèle cette structure.

Dans une conférence donnée au siège de l'Association Santé Sidi El-Houari, ce spécialiste a précisé que cette mission ciblant 20.000 œuvres sur près de 220.000 pièces que recèle cet établisse-

ment concerne la réorganisation des collections archéologiques, ethnographiques et d'arts du musée Ahmed-Zabana.

"Cette mission entre dans le cadre d'un programme de formation mis en place par l'Union européenne et le ministère algérien de la Culture ciblant une vingtaine de restaurateurs et de conservateurs des musées", a indiqué l'expert, ajoutant que cette mission devra durer une année au niveau de musées à Oran, Alger, Constantine et Tlemcen. La réor-

ganisation consiste à remettre en ordre d'une façon méthodique les réserves des musées afin de déterminer les œuvres à exposer et permet également d'identifier celles qui devront faire l'objet de réhabilitation, et ce selon les priorités.

La réorganisation des réserves au musée Ahmed-Zabana se poursuivra jusqu'à jeudi, rappelle-t-on. C'est une occasion pour réorganiser les différentes collections et œuvres selon des méthodes et techniques modernes actuellement adoptées dans les musées du monde entier.

L'objectif de cette opération est de faciliter les missions de l'équipe du musée d'Oran dans le domaine de la conservation des collections en bon état et leur gestion, surtout que le siège du musée est exigü et qu'un tel établisse-

ment nécessite des espaces pour d'autres activités, a-t-on indiqué, soulignant que le musée n'est pas seulement pour des expositions mais doit disposer de laboratoires de maintenance et de contrôle et autres structures. La réorganisation permettra de déterminer les meilleures réserves, leur inventaire, la révision et le renouvellement des expositions à faire découvrir au public, a ajouté le même spécialiste.

Inscrite dans le cadre du programme de soutien à la protection et valorisation du patrimoine culturel algérien, ce programme de formation comporte l'enseignement des méthodes d'inventaire des collections, la formation des formateurs en métiers du patrimoine et la formation continue des cadres des musées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA

N.I.F : 000007019004951

Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'INFRECTUOSITE

N°06/2016

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public . La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°=25/2016 Réalisation d'un Lycée 1000/300 Places a chaiba.

lot : 10-11.

Lot N=10 :achèvement du bloc auditorium 160 places .

Lot N=11: achèvement du bloc demi-pension +02 blocs sanitaire +02 salle

polyvalentes+magasin +atelier+chaufferie +02 cages d'escalier .

Publié aux quotidiens nationaux المقام et Midi Libre le :29/05/2016. ainsi que BOMOP.est déclaré infructueux pour le motif suivant :

* La Non qualification des Soumissionnaires Techniquement.

Midi Libre n° 2818 - Jeudi 23 juin 2016 - Anep - 420 824

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE KHENCHELA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF 0 984 4001 90076 24

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions du décret N° 15/247 du 16 septembre 2015 correspondant au 02 dhou el hidja 1436 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Khenchela informe les établissements ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2016, concernant « L'acquisition des équipements collectifs pour les 18 établissements publics hospitalières de proximité (LOT N° 03 : machines de traitement des déchets) ».Paru en date du : 19/05/2016 aux quotidiens « EL-BILAD » et « MIDI LIBRE », et faisant suite aux résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges que le marché est attribué provisoirement comme suit :

ETABLISSEMENT	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE APRES VERIFICATION	DELAI DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE
SARL HTMED -ALGER-	000915004745626	52.261.319.99 DA	30 JOURS	77 PTS	38.28 PTS

Les soumissionnaires désirant consulter l'évaluation technique et financière de leurs soumissions, peuvent se présenter à la direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela cité 440 lgts SONATIBA bureau de planification. Dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire un recours auprès du comité des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis.

Midi Libre n° 2818 - Jeudi 23 juin 2016 - Anep - 420 829

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 0991 0901 9187 019AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 51/2016

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'un Logement de Fonction pour l'OPGI de Blida

Toutes les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie I et plus (activité principale ou secondaire) en Bâtiment, en cours de validité peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à mille cinq cent (1.500,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 page 25 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Madame La Directrice Générale de l'O.P.G.I de Blida

« Soumission à ne pas ouvrir »

Avis d'Appel d'Offres National OUVERT N° 51/2016.

Portant la réalisation d'un Logement de Fonction pour l'OPGI de Blida.
Wilaya de Blida

La date de dépôt des offres est fixée au 21^{ème} jour de 08.00h à 12 :00h, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité de l'offre est équivalente à (03) mois augmentée de la période de préparation des offres.

Midi Libre n° 2818 - Jeudi 23 juin 2016 - Anep - 420 903

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Illizi

Daira d'illizi

Commune d'illizi

Code fiscal / 098 433 015 0033 41

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

projet : « Réalisation d'un château d'eau capacité 500 m³ à tinimri

Conformément aux dispositions de l'article 125 et 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété Le président d'assemblée populaire d'Illizi informe l'ensemble des entreprises ayant participées à la consultation lancée pour la 2^{ème} fois datée du 25/05/2016 qu' à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé suivant le pv de jugement des offres du 12/06/2016 Relatif au projet :

« Réalisation d'un château d'eau capacité 500 m³ à tinimri

nom D' entreprise	Note off tech /100	Délai de réalis	Montant (DA)	CRITERE De choix
Éurl « jumelle travaux multiples » GÉRER PAR/AATIA IBRAHIM	83.50 p ts	24 MOIS	52.183.123.20	Qualifié techniquement +le Moins disant Financièrement (offre unique)
N° FISCAL /000230012310516				

conformément aux dispositions des articles 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété . les soumissionnaires ayant participés et ayant des réserves sur ce choix ; peuvent se présenter a introduire leurs recours dans un délai de dix(10) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

Midi Libre n° 2818 - Jeudi 23 juin 2016 - Anep - 420 906

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'Entente, l'esprit tourné vers le Zamalek

Quelques jours après avoir raté sa première sortie à domicile de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, l'ES Sétif a déjà l'esprit tourné vers le rendez-vous égyptien contre le Zamalek, prévu mercredi prochain, 29 de ce mois.

PAR MOURAD SALHI

Après les regrets de l'amère défaite à domicile, placée à présent à la préparation de la prochaine sortie en Egypte, comptant pour la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les membres du staff technique, à leur tête l'entraîneur Abdelkader Amrani, exigent des joueurs de se projeter vers ce rendez-vous qui s'annonce encore plus difficile en dehors de leurs bases. Le technicien Amrani, qui a raté sa première sortie à la tête de la barre technique de l'Aigle noir, veut rectifier le tir. Amrani semble prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la meilleure préparation possible pour ce rendez-vous d'Egypte. L'entraîneur exige de ses poulains de garder toute leur concentration sur cette seconde sortie au Caire et redoubler d'efforts pour espérer revenir avec un bon exploit et d'oublier leur passé douloureux. Les gars d'Aïn-Fouara se projettent, donc, sur un autre objectif, à savoir de remporter la grande explication face aux expérimentés du Zamalek. Le revers du stade 8-Mai-45 fait partie du passé et les coéquipiers de Ziti veulent ouvrir une nouvelle page : "Notre équipe a vécu le cauchemar sur ses bases. Ce n'est pas par apport à la défaite en elle-même,



mais par rapport à tout ce qu'elle a vécu pendant le match. Désormais, nous devons faire très attention. Nous sommes tenus de mettre de côté le passé et ouvrir une autre page. Cela exige plus d'efforts et plus de concentration. Le prochain match à l'extérieur face au Zamalek d'Egypte ne sera pas facile et le moindre faux pas nous enfoncera dans notre crise", a indiqué le premier responsable à la barre technique de cette formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux. Les joueurs sont tous conscients de ce qui les attend dans l'avenir et avouent qu'ils feront de leur possible pour rectifier le tir. Mieux, ils commencent à faire du prochain rendez-vous face au Zamalek un sujet phare de leurs discussions. Les poulains de l'entraîneur Abdelkader Amrani doivent retoucher leurs manches et s'armer tel qu'il se doit pour ce prochain rendez-vous caïrote.

Les coéquipiers d'Abdelmoumen Djabou qui ont repris aussitôt les entraînements sous la coupe du nou-

vel entraîneur Abdelkader Amrani, sont déterminés à réagir et vite. Les Sétifiens, qui vivent une semaine difficile, auront à cœur de puiser dans leurs ressources nécessaires pour espérer venir à bout d'une accrocheuse équipe du Zamalek. Les joueurs savent pertinemment qu'ils n'ont plus droit à l'erreur même en dehors de leurs bases. Affectés par la manière avec laquelle ont été accueillis par leur public lors du premier match à domicile, les camarades de Sofiane Khedeïria ne jurent que par un bon exploit sur les terres égyptiennes. En attendant, les responsables du club attendent avec impatience de connaître les décisions de la Confédération africaine de football concernant les événements qu'a connus le stade 8-Mai 45. Une chose est sûre, l'instance continentale va se contenter d'infliger un match à huis clos plus une amende. La délégation sétifienne devrait se rendre lundi prochain au Caire.

M. S.

CR BELOUZDAD

Un stage à Tlemcen et un autre au Maroc au menu

Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) effectuera deux stages préparatoires, dont un au Maroc, en vue de la saison 2016-2017, a appris l'APS mardi auprès du club. "La reprise des entraînements est fixée au 8 juillet. Le premier stage, basé essentiellement sur le volet physique, aura lieu à Tlemcen après les fêtes de l'Aïd, alors que le second est prévu éventuellement au Maroc au cours duquel les choses sérieuses vont commencer", a affirmé l'entraîneur Fouad Bouali, qui va finaliser son contrat "dans les prochains jours".

Bouali va succéder au technicien français Alain Michel dont le contrat est arrivé à terme. Le natif de Tlemcen avait déjà coaché le Chabab en 2012. En matière de recrutement, le club phare de Laâquiba a assuré jusque-là l'arrivée du milieu Nassim Bouchema (USM Alger), de l'attaquant Sid Ali Lakroum (WA Boufarik) et du défenseur Kamel Zeghli (JSM Béjaïa).

Plusieurs cadres, dont le contrat a expiré, ont prolongé leur bail à l'image de Yahia Chérif, Rebbih et Derrag. En revanche, le Chabab a enregistré le

départ de son portier international Malik Asselah qui s'est engagé avec la JS Kabylie, alors que le milieu de terrain camerounais Gil N'gomo est contraint de quitter le CRB et le championnat algérien suite à l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers décidée par la FAF.

Le club de la capitale a terminé la saison 2015-2016 à la 3^e place au classement final en compagnie de la JSK avec 45 points chacun, mais avec une différence de buts particulière défavorable.

APS

FÉDÉRATION DES ARTS
MARTIAUX

Appel à une gestion rationnelle et transparente des salles

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé mardi à une utilisation "rationnelle" et "transparente" des salles au sein des établissements de jeunesse ainsi que l'ensemble des espaces sportifs. Dans le cadre d'une rencontre de concertation et d'échanges avec les Fédérations algériennes des échecs et des arts-martiaux, le ministre a passé en revue l'état de développement de ces disciplines ainsi que les voies et moyens à même de les développer, car très prisées par les jeunes, selon un communiqué du ministère (MJS).

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse et des Sports a salué les résultats enregistrés par les deux fédérations sur le plan continental et international, toutes catégories confondues.

Il a également invité les deux fédérations à renforcer leur action dans les établissements de jeunesse et dans les établissements scolaires pour les échecs, en étroite collaboration avec la Fédération algérienne de sport scolaire.

Revenant aux examens de passage de grade pour les différentes disciplines des arts martiaux, M. Ould Ali a rappelé la responsabilité première de la fédération, accompagnée par le ministère, dans la protection des disciplines en leurs aspects techniques et éthiques.

LUTTE CADETS ET JUNIORS

Les sélections algériennes en stage à Soudania

Le staff technique national est composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud (gréco-romaine), Kadri Mbarek (gréco-romaine), Chami Salim (lutte libre), Aoune Fayçal (lutte libre), Benbrahim Abdallah, Benrahmoune Mohamed (lutte féminine) et Fodhil Saïd.

Trente-neuf (39) athlètes (19 de la lutte gréco-romaine, 9 de la lutte libre et 11 de la lutte féminine), ont été convoqués par le staff technique de la sélection des cadets.

La catégorie des juniors sera composée de 32 athlètes (14 de la lutte libre, 10 de la gréco-romaine et 8 de la lutte féminine).

Les Championnats d'Afrique cadets et juniors (lutte libre, gréco-romaine et féminine) auront lieu du 12 au 18 juillet à la salle omnisports de Chéraga (Alger).

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels,...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes,...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire,...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur

l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, attester sur les risques juridiques et de contentieux

dans l'entreprise.

- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Superviser et contrôler la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1410

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner-1412

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

DEMANDE EMPLOI

Retraité, célibataire, technicien diplômé en gestion de stocks.

25 ans d'expérience professionnelle en matières de gestion approv. stocks.

Recherche emploi à Béjaïa en démarches prospection, préconisation, secrétariat, magasins, suivi commercial, ventilation clientèle ou autres...

Téléphone : 0540 38 75 77

email : gestocks06@yahoo.fr

PHYTOTHÉRAPIE

Les tisanes qui font mincir

On peut mincir ou garder la ligne en buvant des tisanes, mais pas n'importe lesquelles : frêne, prêle ou chicorée, par exemple, ont de réelles vertus minceur. Elles ont des effets diurétiques, drainants ou anticellulite...

La chicorée améliore la digestion :

Pourquoi la chicorée aide à mincir : "Elle nettoie le foie et aide à l'amaigrissement en améliorant la digestion", explique le Dr Bérengère Arnal-Schnebel, responsable du diplôme universitaire de phytothérapie à la faculté de médecine Paris-XIII.

Préparation : Porter à ébullition 3 c. à soupe rases de racine concassée de chicorée dans 1 litre d'eau. Couper le feu. Laisser infuser 15 minutes et filtrer.

Posologie : 4 tasses par jour. En alternance une semaine sur deux avec une autre tisane (cassis, frêne, ou prêle par exemple) pendant 3 mois.

Précaution : Ne pas consommer sans avis de son médecin phytothérapeute.

Le frêne agit sur la cellulite :

Pourquoi le frêne aide à mincir : "Il permet d'éliminer l'eau et agit sur la cellulite".

Préparation : Verser 3 c. à soupe de feuilles séchées de frêne dans 1 litre d'eau bouillante. Laisser infuser 10 minutes et filtrer.

Posologie : 4 tasses par jour. En alternance une semaine sur deux avec une autre tisane cassis ou chicorée par exemple) pendant 3 mois.

Le cassis améliore l'insuffisance veineuse

Pourquoi le cassis aide à mincir : "Il permet de drainer l'eau et il améliore l'insuffisance veineuse.

Préparation : Verser 3 c. à soupe de feuilles de cassis dans 1 litre d'eau bouillante. Laisser infuser 15 min et filtrer.

Posologie : 1 tasse le matin, le midi et au goûter. En alternance une semaine sur deux avec une autre tisane (chicorée, par exemple) pendant 3 mois.

Précaution : Le cassis est contre-indiqué en cas d'insuffisance cardiaque ou rénale.

La prêle a des effets diurétiques :

Pourquoi la prêle aide à mincir : "Elle possède des propriétés diurétiques et draine l'eau". **Préparation :** Verser 4 c. à soupe de tiges stériles de prêle dans un litre d'eau bouillante. Faire infuser 10 minutes et filtrer. **Posologie :** 4 tasses par jour. En alternance une semaine sur deux avec une autre tisane (cassis ou chicorée par exemple) pendant 3 mois.

Précaution : La prêle est contre-indiquée en cas de troubles cardiaques, hépatiques ou rénaux et en cas de grossesse ou d'allaitement.

La reine-des-prés, un drainant naturel

La reine-des-prés aide à mincir : "Elle draine l'eau".

Préparation : Verser une c. à soupe par bol d'eau de sommités fleuries de reine-des-prés dans de l'eau frémissante. Laisser infuser 10 minutes et filtrer.

Posologie : 1 bol matin, midi et soir. En alternance une



semaine sur deux avec une autre tisane (prêle, cassis ou frêne) pendant 3 mois.

Précaution : Contre-indiqué en cas de troubles cardiaques, d'allergie à l'aspirine ou de traitement anticoagulant.

Où acheter ces plantes ? En pharmacie ou en herboristerie.

BRICOLAGE

Papier peint : réparer un accroc



L'opération ne laissera pas de traces à condition qu'il ne manque... aucun morceau du papier peint déchiré ! Le travail est très minutieux et demande beaucoup d'attention.

- Décollez délicatement le morceau déchiré du mur :
- Étalez à l'aide d'un pinceau fin une très légère couche de colle prête à l'emploi sur le mur et sur l'envers du papier :
- Remplacez soigneusement le morceau de papier peint sur le mur, à l'aide d'un chiffon doux et sec ou d'une brosse à encoller, en veillant à bien faire raccorder le motif :
- Pressez le papier sur le mur en lissant avec la roulette à joints. N'appuyez pas trop fort :
- Essayez l'excédent de colle à l'aide d'une éponge propre et humide et laissez sécher.

Bon à savoir :

Sur un papier peint à motifs, la réparation aura toutes

les chances d'être quasiment invisible. Sur un papier uni, le raccord passera difficilement inaperçu. Mais ce sera quand même plus joli que l'accroc !

Si le papier déchiré n'est pas trop abîmé et s'il n'en manque pas un bout, vous le réutiliserez pour votre réparation. Les bords déchirés retrouveront parfaitement leur place et la réparation sera presque invisible, propre.

Lissez avec une roulette à joints sans trop appuyer. Essayez l'excédent de colle à l'aide d'une éponge propre et humide. Laissez sécher.

Vous avez du papier neuf ? Découpez dans le papier neuf, un morceau plus grand que la partie abîmée. Soyez très précis si votre papier contient des motifs.

Si vous avez travaillé avec suffisamment de précision, la réparation sera presque invisible...

Trucs et astuces

Gommage maison



Dans un bol, mélangez votre savon habituel avec du sucre en poudre et un peu d'eau. Vous pouvez aussi opter pour un mélange miel-huile d'olive-sucre.

Choisir son fond de teint



Choisissez-le liquide pour les peaux sèches ou normales, en crème, compact pour les peaux mixtes et grasses, en poudre pour les peaux grasses.

Bain de vapeur pour le visage



Le bain de vapeur sera encore plus efficace si vous y ajoutez quelques brins de romarin. Son action purifiante préviendra l'apparition des boutons.

Tailler facilement un crayon de maquillage



Pour que votre crayon à maquillage soit facile à tailler et ne casse plus, laissez-le dans le réfrigérateur pendant une nuit.

Mots Fléchés N°3000

déga- font gronde- rons	tinta- marre	autorité maritime émer- gence	harmonie parté- naire sexuel	estive cube à points	jardin	crochet double
↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳
désirs intenses suppri- meras	estrades				jamais énoncés	
↳	↳				↳	
s'es- claffe très serré		abri de croiseur commen- teras		texture	tondu	
↳		↳		↳	↳	
partie de rivière		permettra		roncé	unité de vie	LSD
↳		↳		↳	↳	↳
appliqués		enflure	patro- nyme logement de vis	racontes	masse de pierre distan- cées	mot qui permet de rêver fiable
↳		↳	↳	↳	↳	↳
toxique	plus haut que si linqe de bébé		fiertés de coqs prépo- sition			haussera
↳	↳		↳			↳
accom- pagnons				rival parade d'escr- meur	durée de règne dépôt vineux	liques de toiture
↳				↳	↳	↳
domicile			bénéfique			marche succès très diffusé
↳			↳			↳
négation		phéno- mène alcool fort	être			
↳		↳	↳			
certifia			détiendra	outil de dessin	bovidé disparu	
↳			↳	↳	↳	
défon- cera	tantale de fac tendre		roublar- dise devien- dra	tamiser	renverse canton suisse	
↳	↳		↳	↳	↳	
variés		catas- trophe au trot !		début de canard petite toupie		note de fin proche adresse
↳		↳		↳		↳
canta- trice gamin dégluré			endosse prénom de Capone		très gai	obtenus
↳			↳		↳	↳
palpable				sa tuni- que tua Hercule		article contrac- té
↳				↳		↳

SUDOKU	N°3000	SOLUTION SUDOKU N°2099	SOLUTIONS MOTS FLECHES 2099																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr><td></td><td>8</td><td></td><td>6</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td></td><td></td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td></td><td>3</td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td>3</td><td></td><td>4</td><td>9</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td></td><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td></td><td>5</td><td></td></tr> </table>		8		6	3	2			9		4	5			5				4	9			1	6		6		3	7			2	3		4	9				7			7	8		5			3	4	2		5		<table border="1"> <tr><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td></tr> </table>	4	1	7	6	9	5	2	3	8	9	3	8	7	4	2	6	5	1	2	5	6	8	1	3	9	4	7	6	4	5	1	3	9	8	7	2	1	7	9	4	2	8	5	6	3	3	8	2	5	7	6	1	9	4	8	6	3	2	5	4	7	1	9	7	2	4	9	6	1	3	8	5	5	9	1	3	8	7	4	2	6	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>G</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>O</td><td>D</td><td>■</td><td>O</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>H</td><td>A</td><td>L</td><td>L</td><td>E</td><td>B</td><td>A</td><td>R</td><td>D</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>I</td><td>A</td><td>N</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td><td>O</td><td>S</td><td>P</td><td>E</td><td>L</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>V</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td><td>I</td><td>R</td><td>A</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>N</td><td>G</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>N</td><td>S</td><td>I</td><td>S</td><td>T</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>C</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>S</td><td>L</td><td>A</td><td>M</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>■</td><td>D</td><td>U</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>O</td><td>S</td><td>A</td><td>I</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>U</td><td>S</td><td>T</td><td>E</td><td>N</td><td>S</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>■</td><td>T</td><td>U</td><td>B</td><td>■</td><td>O</td><td>N</td><td>D</td><td>U</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>C</td><td>E</td><td>L</td><td>L</td><td>A</td><td>I</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>T</td><td>R</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td><td>V</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>E</td><td>M</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>U</td><td>B</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>L</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>E</td><td>M</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td>■</td><td>U</td><td>N</td><td>I</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>B</td><td>I</td><td>G</td><td>A</td><td>R</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>S</td><td>■</td><td>T</td><td>E</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>O</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>E</td><td>G</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>F</td><td>E</td><td>T</td><td>U</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td><td>T</td><td>E</td><td>M</td><td>I</td><td>S</td><td>■</td><td>N</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>M</td><td>O</td><td>T</td><td>O</td><td>■</td><td>S</td><td>E</td><td>T</td><td>■</td><td>O</td><td>C</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>A</td><td>D</td><td>■</td><td>T</td><td>A</td><td>U</td><td>X</td><td>■</td><td>D</td><td>E</td><td>G</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>O</td><td>U</td><td>S</td><td>■</td><td>U</td><td>T</td><td>I</td><td>L</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td></tr> </table>	■	G	E	■	O	■	O	D	■	O	R	■	H	A	L	L	E	B	A	R	D	E	■	P	I	E	■	L	I	A	N	E	■	G	O	S	P	E	L	S	■	A	V	E	R	T	I	R	A	S	■	A	R	E	S	■	A	N	G	E	■	I	N	E	R	T	E	■	A	■	I	N	S	I	S	T	A	I	S	■	R	E	T	S	■	I	■	R	■	A	I	S	■	C	E	■	A	S	■	I	S	L	A	M	I	S	E	R	A	■	D	U	E	■	A	I	S	E	■	R	O	S	A	I	R	E	■	■	P	I	S	■	U	S	T	E	N	S	I	L	E	■	■	■	T	U	B	■	O	N	D	U	L	E	■	P	■	S	C	E	L	L	A	I	T	■	R	E	T	R	O	■	R	■	T	E	S	■	V	E	S	T	E	S	■	■	D	E	M	I	■	S	U	B	I	S	■	A	L	E	■	D	E	M	E	U	R	E	R	■	U	N	I	■	■	B	I	G	A	R	R	E	R	A	S	■	T	E	T	■	T	O	T	■	A	■	E	G	A	R	E	R	A	■	■	F	E	T	U	S	■	A	T	E	M	I	S	■	N	■	R	■	M	O	T	O	■	S	E	T	■	O	C	■	■	L	A	D	■	T	A	U	X	■	D	E	G	R	E	■	■	S	O	U	S	■	U	T	I	L	I	S	E	S	■
	8		6	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		9		4	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
4	9			1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	6		3	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	2	3		4	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
			7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
7	8		5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3	4	2		5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
4	1	7	6	9	5	2	3	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	3	8	7	4	2	6	5	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
2	5	6	8	1	3	9	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
6	4	5	1	3	9	8	7	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1	7	9	4	2	8	5	6	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
3	8	2	5	7	6	1	9	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8	6	3	2	5	4	7	1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
7	2	4	9	6	1	3	8	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
5	9	1	3	8	7	4	2	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
■	G	E	■	O	■	O	D	■	O	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
■	H	A	L	L	E	B	A	R	D	E	■	P	I	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	L	I	A	N	E	■	G	O	S	P	E	L	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	A	V	E	R	T	I	R	A	S	■	A	R	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	A	N	G	E	■	I	N	E	R	T	E	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	N	S	I	S	T	A	I	S	■	R	E	T	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	I	■	R	■	A	I	S	■	C	E	■	A	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	S	L	A	M	I	S	E	R	A	■	D	U	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	A	I	S	E	■	R	O	S	A	I	R	E	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	I	S	■	U	S	T	E	N	S	I	L	E	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	■	T	U	B	■	O	N	D	U	L	E	■	P																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	S	C	E	L	L	A	I	T	■	R	E	T	R	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	R	■	T	E	S	■	V	E	S	T	E	S	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	D	E	M	I	■	S	U	B	I	S	■	A	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	D	E	M	E	U	R	E	R	■	U	N	I	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	B	I	G	A	R	R	E	R	A	S	■	T	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	T	O	T	■	A	■	E	G	A	R	E	R	A	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	F	E	T	U	S	■	A	T	E	M	I	S	■	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	R	■	M	O	T	O	■	S	E	T	■	O	C	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
■	L	A	D	■	T	A	U	X	■	D	E	G	R	E	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
■	S	O	U	S	■	U	T	I	L	I	S	E	S	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												

Découverte de la plus grande exoplanète en orbite autour de deux étoiles

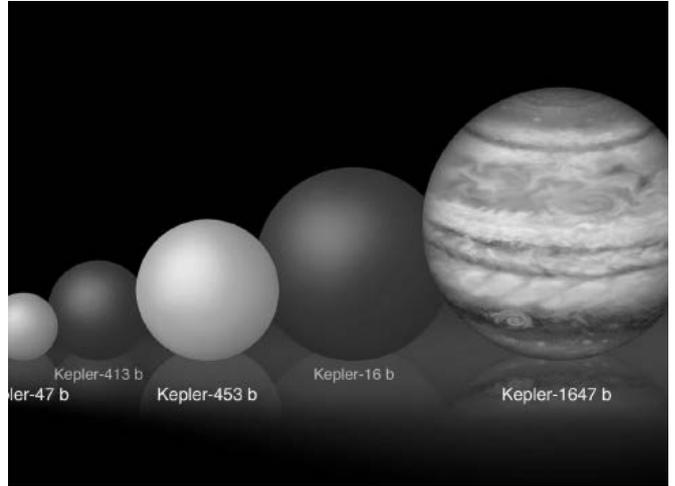
La plus grande planète jamais découverte en dehors du système solaire orbite autour de deux étoiles, ont annoncé lundi des scientifiques.

Cette exoplanète circumbinaire gazeuse de la taille de Jupiter a été découverte par le télescope orbital américain Kepler, ont indiqué les astronomes lors de la conférence de l'American Astronomical Society qui se tient cette semaine à San Diego (Californie). Baptisée Kepler-1647b, elle a également la plus grande orbite pour ce type de planète, tournant autour de ces deux étoiles en 1.107 jours ou un peu plus de trois années terrestres.

Il s'agit de la onzième exoplanète circumbinaire découverte depuis 2005

Kepler-1647b est vieille de 4,4 milliards d'années environ comme la

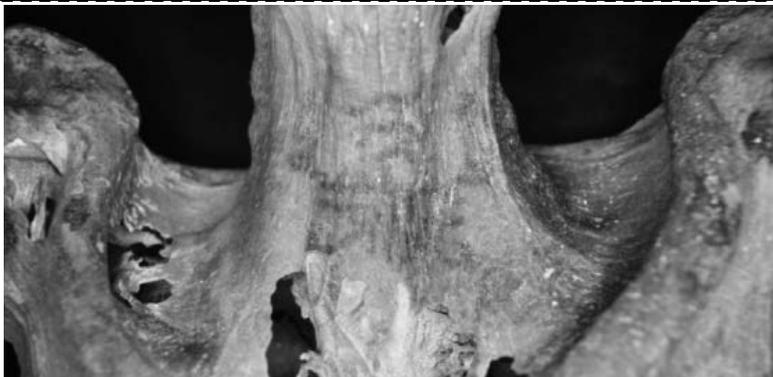
Terre et se situe dans la constellation du Cygne à 3.700 années-lumière (une année lumière équivaut à 9.460 milliards de kilomètres) de distance de la Terre. Les deux étoiles sont similaires à notre soleil, l'une étant légèrement plus grande et l'autre un peu plus petite, précisent les astronomes dont la découverte a été acceptée pour être publiée dans l'Astrophysical Journal. Les scientifiques détectent les exoplanètes quand elles passent devant leur étoile ce qui entraîne une diminution passagère de la luminosité. Cette technique dite du transit astronomique, permet de déduire la masse de la planète et la distance de son astre. Une fois qu'une exoplanète candidate a été découverte, les astronomes utilisent des programmes informatiques sophistiqués pour déterminer s'il s'agit bien d'une planète, un processus qui peut être long et ardu. L'astronome Laurance Doyle du Seti institute et un des co-auteurs, avait observé le transit de cette planète la première fois en



2011. Mais il a fallu collecter davantage de données et les analyser pendant plusieurs années pour confirmer que ce transit astronomique était bien la signature d'une exoplanète cir-

cumbinaire. La planète Kepler-1647b se distingue également parce qu'elle est plus proche de ses deux étoiles que ne le sont en général les exoplanètes circumbinaires connues.

Des tatouages découverts sur une femme momifiée depuis 3.000 ans



Ces tatouages datant de plus de 3.000 ans seraient les plus anciens jamais découverts par des archéologues. La nouvelle a été révélée par la revue scientifique *Nature* le 5 mai 2016. Les tatouages les plus vieux jamais retrouvés ont été découverts par une équipe d'archéologues de

l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) sur le site de Deir el-Medineh en Égypte. La momie décelée est celle d'une femme dont le décès serait survenu à un âge situé entre 20 et 30 ans. Dépourvu de sa tête et de ses jambes, le corps momifié comporte une trentaine de

tatouages sur son cou, son dos et ses bras, d'après des analyses effectuées par le biais de rayons infrarouges. Certains sont moins visibles que d'autres, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas tous été faits au même moment, ainsi la femme en question a sans doute eu recours au tatouage

une multitude de fois pendant sa courte vie.

"Les tatoueurs égyptiens recouvraient la peau d'un pigment bleu-noir obtenu en faisant brûler des végétaux. Puis ils tatouaient avec un assemblage de petites aiguilles" explique Céric Gobeil, le chef de cette mission archéologique dont les propos ont été recueillis par *Le Figaro*. Des tatouages ont déjà été découverts sur des momies égyptiennes, ce n'est pas quelque chose de rare. Par contre les motifs présents sur celle-ci sont exceptionnels puisqu'ils sont figuratifs, alors que les autres ont plutôt la forme de points ou de traits. En effet, cette femme s'est fait tatouer des fleurs de lotus, des vaches et des babouins, des motifs représentatifs de l'Égypte ancienne et peut-être d'une

façon plus large, de l'humanité. De plus, certains de ces tatouages ont une dimension religieuse, faits en référence à la déesse de l'amour Hathor, cette dernière prenant l'apparence d'une vache dans la mythologie égyptienne. "Les symboles sur la gorge et les bras pourraient renvoyer à la volonté de conférer à cette femme un pouvoir magique lors de cérémonies où elle chantait et jouait de la musique en l'honneur d'Hathor" peut-on lire dans le rapport publié par la revue *Nature*. Après cette découverte, les archéologues ont l'espoir de retrouver d'autres momies comportant ce type de tatouages incroyables. Certaines momies provenant également du site de Deir el-Medineh doivent prochainement être analysées.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ADAPTATEUR UNIVERSEL DE TÉTINE

Inventeur : Xavier Henry

Date : 2011

Lieu : France

Xavier Henry a inventé un adaptateur intelligent pour les tétines des nourrissons. Vous avez oublié le biberon à eau, pas d'affolement il suffit de visser l'adaptateur sur n'importe quelle bouteille d'eau ou autres.





22h35



Les grands moments de la carrière de Céline Dion, avant sa série de concerts à l'AccorHotels Arena (ex-Bercy) du 24 juin au 7 juillet 2016, sont retracés. La chanteuse revient sur une scène parisienne quelques mois seulement après le décès de son mari et pygmalion, René Angélil. Ses proches, Michel Drucker, Julie Snyder ou encore son médecin, le Dr Abitbol, témoignent. Céline a connu la consécration internationale avec l'Oscar de la meilleure chanson, bande originale du long-métrage Titanic de James Cameron, en 1998. Avec 230 millions d'albums vendus dans le monde et des concerts joués à guichets fermés, la Québécoise est incontestablement l'artiste francophone la plus populaire au monde.

L'ŒUF OU LA POULE ?



22h35



Après Cyril Hanouna et Camille Combal, l'animatrice reprend les rênes de la présentation du jeu. Pour sa première, sont réunis sur le plateau Ary Abittan, Amelle Chahbi, Cauet, Carole Rousseau, Medi Sadoun, Anne Roumanoff, Frédéric Bouraly et Laurence Olluski. Tous ont accepté de se prêter à cette compétition décalée qui mêle quiz, happenings et fait appel à la fantaisie ainsi qu'au sens de l'improvisation des participants. Qui remportera le trophée cette fois-ci ?

ENVOYÉ SPÉCIAL



23h05



Réparer les vivants, 7 mois après. Des rescapés des attentats du 13 novembre 2015 témoignent. Kevin, le pompier amputé de la jambe, réapprend à vivre et à travailler avec sa prothèse. Claude-Emmanuel, l'économiste menacé de paralysie, remarque peu à peu normalement après des mois de rééducation... Paroles d'enfants. Bernie Bonvoisin, réalisateur, acteur, écrivain, ex-chanteur du groupe Trust, a donné la parole à Chaïma, Marwan et Imane, des enfants syriens réfugiés au Liban. Carnet de route en Erythrée. Coincé entre l'Éthiopie et le Soudan, ce pays est comparé par ses détracteurs à la Corée du Nord.

LE GAMIN AU VÉLO



20h35



Depuis le foyer où il vit, Cyril cherche à tout prix à contacter son père. Mais il est injoignable. Il prend alors la fuite et retourne dans l'appartement familial. Mais celui-ci ne vit plus là. Dans l'immeuble, les éducateurs du foyer tentent de le rattraper. Il s'agrippe alors à Samantha, assise là. Touchée, Samantha le rejoint plus tard au foyer. Elle lui a retrouvé son vélo. Cyril lui demande alors de l'accueillir les week-ends.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES HÉRITIERS



22h30



Les audiences devant le juge débutent. Signe explique les circonstances de sa rencontre avec Veronika et la manière dont celle-ci lui a cédé la maison. Gro, quant à elle, est malmenée par les questions de l'avocate de Signe. Peu après, c'est au tour de Lise et de John de témoigner. Frederik en profite pour abattre sa carte maîtresse.

TÉMOIN GÊNANT



20h45



Jeremy Coleman, un pompier, est témoin du meurtre d'un épicier et de son fils par Hagen, un criminel membre d'une organisation raciste. Il parvient à s'enfuir et se rend à la police. Alors que Coleman doit témoigner contre le tueur, Mike Cella, le policier chargé de l'affaire, comprend que Hagen connaît l'identité du pompier. Cella décide alors de placer Coleman dans le système de protection des témoins, sous la responsabilité du marshal Talia Durham.

SCORPION
TCHERNOBYL MON AMOUR

20h50



L'ingénieur en chef du Conseil de l'énergie nucléaire sollicite l'aide de l'équipe pour solidifier un réacteur nucléaire instable à Tchernobyl (Ukraine), qui menace d'exploser. Walter et ses amis doivent intervenir au plus vite pour mettre en place une sorte de bouclier antiradiation en pénétrant à l'intérieur de la centrale. Bientôt, Sylvester et Paige se retrouvent coincés dans une zone radioactive.

ALICE NEVERS, LE JUGE EST
UNE FEMME
DERNIER RECOURS

22h35



Après avoir passé la nuit en garde à vue, Alice est entendue par un policier. Celui-ci lui fait une révélation de taille concernant Chahine. Parallèlement, Fred prend en charge une nouvelle affaire. La victime, Patrick Morin, a été agressée puis attachée aux grilles du Palais de justice avec la mention « J-3 » écrite sur le torse. La date coïncide avec les 10 ans du suicide de sa belle-fille Charlotte.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant :
Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larni Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzareh : 02100007113000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairvaux Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Céline Dion

"JE VEUX PASSER DU TEMPS AVEC VOUS"

Pour la deuxième date de sa tournée estivale, Céline Dion commence à roder son show. Un concert qu'elle a voulu bien différent des concerts spectaculaires qu'elle donne à Las Vegas.



Kelly Osbourne

Des mémoires ? Mais que peuvent-ils bien raconter ?

Kelly Osbourne, la fille de Sharon et Ozzy Osbourne, a décidé d'écrire ses mémoires. La sortie du livre est prévue pour le printemps 2017.



M. Pokora

Sortie de son septième album

Les fans de M. Pokora vont être ravis. Le chanteur vient de publier sur YouTube une vidéo annonçant la sortie prochaine de son septième album.

COMBATS CONTRE L'EI EN LIBYE

34 morts parmi les loyalistes

Au moins 34 membres des forces progouvernementales ont été tués avant-hier dans des combats féroces avec les djihadistes du groupe État islamique (EI) assiégés depuis dans le centre de leur fief de Syrte, selon une source médicale.



Il s'agit de la journée la plus sanglante pour les forces du gouvernement d'union nationale (GNA) depuis le début le 12 mai de leur offensive pour reprendre la ville de Syrte aux djihadistes.

Ailleurs dans le pays plongé dans la tourmente, 29 personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans l'explosion d'un dépôt d'armes dans une ville à l'est de la capitale Tripoli à la suite d'affrontements entre habitants armés et miliciens, selon des responsables.

Mardi à Syrte, à 450 km à l'est de la capitale Tripoli, de violents combats ont opposé les forces du GNA reconnu par la communauté internationale, aux jihadistes à Syrte qu'ils contrôlent depuis juin 2015, selon le commandement militaire.

"Nos forces avancent de toutes parts contre les positions des jihadistes, appuyées par l'artillerie lourde et l'armée de l'air", a-t-il ajouté. Selon un nouveau bilan fourni de source médicale à Misrata, "il y a 34 morts et 100 blessés" parmi les forces progouvernementales à Syrte.

L'offensive a permis aux forces pro-GNA de reprendre plusieurs localités et positions occupées par l'EI sur leur chemin depuis la ville de Misrata, siège du commandement de l'opération militaire, jusqu'à Syrte où elles ont pu entrer le 9 juin avant d'y encercler les jihadistes dans une zone résidentielle de 5 km².

Misrata est située à quelque 200 km à l'ouest de Syrte. Ce sont les puissantes milices de cette ville qui forment le noyau des forces pro-GNA impliquées dans l'offensive.

Bataille décisive

Les loyalistes ont fait état de "dizaines de morts parmi les jihadistes. Les combattants de Daech sont assiégés dans un secteur restreint de Syrte et nos forces ont déjoué toutes leurs tentatives" de desserrer l'étau, selon le commandement militaire.

Ce dernier a en outre annoncé sur sa page Facebook préparer une "bataille décisive" pour en finir avec l'EI à Syrte, sans fournir de détails.

Les forces pro-GNA ont été ralenties ces derniers jours dans leur progression à Syrte par les contre-offensives de l'EI. Dans la zone résidentielle où ils se barricadent, les jihadistes se cachent dans les maisons, ont des francs-tireurs sur les toits et ont recours aux kamikazes pour faire face à leurs adversaires.

Depuis le début de l'offensive, près de 200 membres des forces loyales au GNA ont été tués et des centaines blessés, selon des sources médicales. Le bilan global des pertes djihadistes n'est pas connu. Outre les milices de Misrata, les mieux armées du pays avec des avions MiG et des hélicoptères d'attaque, plusieurs autres milices implantées dans l'ouest du pays participent à l'opération militaire, de même que des unités de l'armée et des Gardes des installations pétrolières.

Ces milices qui font la loi dans le pays sont principalement formées d'anciens rebelles ayant fait tomber le régime du dictateur Maâmmar Kadhafi après huit mois de révolte en 2011. - 29 morts dans un dépôt d'armes -

L'EI a profité du chaos qui a suivi

cette révolte pour s'implanter dans le pays. Dans la ville de Garaboulli, à 70 km à l'est de Tripoli, l'explosion d'un dépôt d'armes a coûté la vie à 29 personnes et blessé des dizaines, selon une source médicale.

"Des hommes armés parmi les habitants ont pris d'assaut un dépôt d'armes qui appartient à une milice de Misrata mais qui est active dans la région. Une grande explosion s'est produite. Les causes exactes ne sont pas connues mais il est probable que la milice à laquelle appartient le dépôt l'a piégé avant de partir", a indiqué un responsable de la sécurité.

Avant l'explosion, les habitants armés de la ville avaient attaqué des barrages de contrôle des miliciens de Misrata après que ceux-ci ont pillé un magasin de produits alimentaires. Des affrontements ont alors éclaté et ont duré toute la journée.

En soirée, les autorités locales ont appelé "au calme et à la retenue" et dénoncé les agissements de la milice.

La Libye, où l'accès aux armes est facile, est minée par les luttes de pouvoir, malgré l'installation depuis fin mars à Tripoli du GNA qui ne parvient néanmoins pas à étendre son autorité à l'ensemble du territoire.

Il n'y a pas de "grande stratégie" américaine pour intervenir en Libye, a reconnu mardi devant le Congrès américain le général pressenti pour prendre le commandement des forces américaines en Afrique, le général Thomas Waldhauser.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	03h27
Dohr	12h51
Asr	16h42
Maghreb	20h16
Icha	21h59

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 33 blessés en une seule journée



11 personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 28 accidents de la circulation survenus mardi à travers plusieurs régions du territoire national, selon un bilan établi mercredi par le commandement de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la commune de Staoueli où trois personnes sont décédées et une personne a été blessée, dans un accident où les conducteurs de deux motocyclettes se dirigeant du village Bellouta vers Staouali, ont perdu le contrôle de leurs moyens de locomotion qui se sont renversés, a précisé la même source. Les corps des défunts ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Zerelda et une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale de Bellouta, a ajouté la même source.

NOUVEAU-NÉS EXCLUSIVEMENT NOURRIS AU SEIN PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS

Moins de troubles du comportement entre 7 et 11 ans

Les nouveau-nés exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois de leur vie ont nettement moins de troubles du comportement entre sept et onze ans, rapporte une étude publiée avant-hier.

Ces travaux ont été menés en Afrique du Sud avec plus de 1.500 enfants en bonne santé, dont 900 ont été nourris au lait maternel.

Ceux qui ont été allaités par leur mère jusqu'à l'âge de six mois, soit la durée recommandée par les pédiatres, avaient 56 % de risques de moins d'avoir des problèmes de comportement à l'âge d'aller à l'école primaire, par rapport aux nourrissons nourris au lait maternel moins d'un mois, ont déterminé ces chercheurs dont l'étude paraît dans une revue scientifique américaine.

"La durée d'allaitement maternel exclusif d'un nouveau-né a beaucoup plus d'importance qu'on ne le pensait pour plusieurs aspects du développement de l'enfant", relève

le Dr Tamsen Rochat, du Conseil de recherche sur les sciences humaines à Durban, principal auteur de ces travaux financés par le gouvernement canadien.

"Ainsi, des troubles de la conduite dans l'enfance peuvent conduire à des comportements agressifs et anti-sociaux. Ceux-ci affectent l'apprentissage et les relations avec les semblables, et en retour peuvent entraîner des problèmes d'estime de soi et des troubles de santé mentale. Cela peut contribuer à des échecs professionnels plus tard dans la vie", explique-t-il.

Cette même étude montre également que les jeunes enfants qui vont dans une crèche pendant au moins un an ont 74 % plus de chances de bien mieux fonctionner mentalement, avec une plus grande capacité de concentration, de mémorisation des instructions et pour exécuter des tâches multiples avec succès.